

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE :
SIDI KACEM

*D'APRÈS LE RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004*

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Beni Hssen
2012


المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Sommaire

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques.....	7
Liste des tableaux annexes.....	9
Introduction	13
Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population.....	17
1. Population et accroissement démographique	17
1.1. Population et Ménages	17
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique	19
2. Urbanisation.....	20
3. Les structures démographiques	22
3.1. Structure par sexe et âge	22
3.2. Rapport de masculinité	26
3.3. Ratio de dépendance démographique	28
4. La nuptialité.....	29
4.1. Le statut matrimonial et le sexe	29
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence	30
4.3. Le statut matrimonial et l'âge	32
4.4. Taux de célibat à 55 ans (Célibat définitif)	33
4.5. Age moyen au 1 ^{er} mariage	35
5. Le niveau de la fécondité.....	36
Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation	43
1. L'aptitude à lire et à écrire.....	43
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence	43
1.2. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge	44

2. La connaissance des langues.....	46
3. La scolarisation et le niveau d'instruction	48
3.1. La scolarisation des enfants	48
3.2. Le niveau d'instruction	49
3.3. Le plus haut diplôme obtenu	51
Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique	55
1. Participation à l'activité économique	55
1.1. Type et niveau d'activité	55
1.2. Taux d'activité	57
1.2.1. Taux brut d'activité	57
2. Les caractéristiques de l'emploi.....	60
2.1. Actifs occupés : analyse en volume	60
2.2. Actifs occupés et branches d'activité économique	61
2.3. Actifs occupés et profession principale	62
2.4. Actifs occupés et situation dans la profession	64
3. Les caractéristiques du chômage	67
3.1. Chômage : analyse en volume	67
3.2. Taux de chômage : analyse selon le sexe et le milieu de résidence	67
3.3. Taux de chômage : analyse selon le diplôme et le milieu de résidence	68
3.4. Taux de chômage : analyse selon les groupes d'âge et le sexe	70
Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages.....	75
1. Type de logement.....	75
2. Statut d'occupation du logement	76
3. Ancienneté du logement.....	78
4. Equipements du logement.....	79

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

4.1. Approvisionnement en électricité	80
4.2. Approvisionnement en eau potable	80
4.3. Mode d'évacuation des eaux usées	80
4.4. Autres équipements	81
Annexe statistique.....	85

Liste des tableaux

Tableau n°1	: Population légale de la province de Sidi Kacem par milieu de résidence.....	17
Tableau n°2	: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	18
Tableau n°3	: Evolution de la population légale.....	19
Tableau n°4	: Evolution du taux d'urbanisation (%)......	21
Tableau n°5	: Population provinciale par sexe et âge quinquennal.....	22
Tableau n°6	: Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel.....	24
Tableau n°7	: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)......	26
Tableau n°8	: Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)......	27
Tableau n°9	: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)......	28
Tableau n°10	: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)......	29
Tableau n°11	: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)......	31
Tableau n°12	: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence (%)......	34
Tableau n°13	: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	35
Tableau n°14	: Taux par âge (‰) et Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence.....	37
Tableau n°15	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)......	43
Tableau n°16	: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)......	47
Tableau n°17	: Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%)......	48

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°18	: Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence.....	49
Tableau n°19	: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	50
Tableau n°20	: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (%).....	52
Tableau n°21	: Population selon le type d'activité et le sexe...	55
Tableau n°22	: Population active par sexe et par milieu de résidence.....	56
Tableau n°23	: Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	57
Tableau n°24	: Taux d'activité par milieu, sexe et âge.....	59
Tableau n°25	: Effectifs des actifs occupés par sexe et milieu de résidence.....	61
Tableau n°26	: Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence.....	61
Tableau n°27	: Structure des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence.....	63
Tableau n°28	: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%).....	64
Tableau n°29	: Les actifs selon la situation dans la profession et le sexe (%).....	65

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n°30	: Effectifs des chômeurs par sexe et milieu de résidence.....	67
Tableau n°31	: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence.....	68
Tableau n°32	: Taux de chômage par diplôme et milieu de résidence.....	69
Tableau n°33	: Taux de chômage provincial par groupes d'âge et sexe	70
Tableau n°34	: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)......	75
Tableau n°35	: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)......	77
Tableau n°36	: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)......	78
Tableau n°37	: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)......	79

Liste des graphiques

Graphique n°1	: Part de la population provinciale dans la population régionale	18
Graphique n°2	: Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale	20
Graphique n°3	: Evolution du taux d'urbanisation.....	21
Graphique n°4	: Pyramide des âges de la population de la province de Sidi Kacem.....	23
Graphique n°5	: Rapport de masculinité par âge fonctionnel...	26
Graphique n°6	: Rapport de masculinité par milieu de résidence.....	27
Graphique n°7	: Ratio de dépendance par milieu de résidence.	28
Graphique n°8	: Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial.....	30
Graphique n°9	: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence	32
Graphique n°10	: Population âgée de 15 ou plus selon l'âge et l'état matrimonial.....	33
Graphique n°11	: Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence	35
Graphique n°12	: Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence.....	36
Graphique n°13	: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence.....	38
Graphique n°14	: Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence	39
Graphique n°15	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	44
Graphique n°16	: Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge	45
Graphique n°17	: Taux d'analphabétisme selon l'âge.....	46
Graphique n°18	: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites	47
Graphique n°19	: Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence	50
Graphique n°20	: Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe	51

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Graphique n°21	: Population provinciale de 10 ans ou plus selon le diplôme et le sexe.....	52
Graphique n°22	: Taux brut d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence	58
Graphique n° 23	: Taux d'activité par sexe et âge (province).....	59
Graphique n°24	: Taux d'activité par âge	60
Graphique n°25	: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.....	65
Graphique n°26	: Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe.....	66
Graphique n°27	: Taux de chômage selon l'âge et le sexe.....	71
Graphique n°28	: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence.....	76
Graphique n°29	: Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence	77
Graphique n°30	: Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence	79
Graphique n°31	: Ménages selon les équipements de base et le milieu de résidence	81

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A	: Population provinciale par sexe, âge et état matrimonial.....	85
Tableau n°2A	: Taux d'analphabétisme provincial selon le sexe et l'âge (%).	86
Tableau n°3A	: Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge (%).	86
Tableau n°4A	: Taux d'analphabétisme national selon le sexe et l'âge (%).	86
Tableau n°5A	: Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%).	87
Tableau n°6A	: Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).	87
Tableau n°7A	: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).	87
Tableau n°8A	: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence.	88
Tableau n°9A	: Taux d'activité régional par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal.	88
Tableau n°10A	: Taux d'activité national par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal.	89
Tableau n°11A	: Structure régionale des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence.	89
Tableau n°12A	: Structure régionale des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence.	90
Tableau n°13A	: Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe.	90
Tableau n°14A	: Taux de chômage national selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe	91

INTRODUCTION

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 a pour objectifs de déterminer d'une part, la population légale du pays aux niveaux les plus fins du découpage administratif et d'autre part, les principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques, notamment, au niveau national, régional, provincial et par milieu de résidence.

L'information statistique apportée par la présente publication est à la fois variée et complète. Elle intègre aussi bien des aspects démographiques que socioéconomiques et culturelles, à un niveau géographique réduit, qui est la province. Aussi, cette publication intègre-t-elle tous les changements intervenus au niveau de la province de Sidi Kacem, suite à la création de la province d'Ouezzane, annexée à la région de Tanger-Tétouan.

Cette publication est donc préparée pour répondre à un besoin, sans cesse croissant, en statistiques provinciales, à l'attention de différentes catégories d'utilisateurs.

Pour ce faire, nous avons procédé par une analyse descriptive des données, accompagnée par une présentation variée des informations statistiques, sous une forme simple, susceptible d'intéresser les acteurs locaux et régionaux.

Ce travail d'analyse adopte une approche comparative qui illustre d'une manière explicite non seulement les structures et les caractéristiques de la population, mais aussi les disparités qui existent aussi bien par milieu de résidence que par sexe.

Les grands axes de cette publication provinciale s'intéressent :

- ✓ Aux caractéristiques démographiques de la population de Sidi Kacem;
- ✓ A l'éducation ;
- ✓ A l'activité économique et ;
- ✓ Aux Conditions d'habitat des ménages.

Chapitre 1 :
Les caractéristiques
démographiques de la population
de la province de Sidi Kacem

Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2004, la population de la province de Sidi Kacem comptait 489 422 habitants, soit 29,5% de la population régionale et environ 1,6% de la population nationale (Tableau n°1).

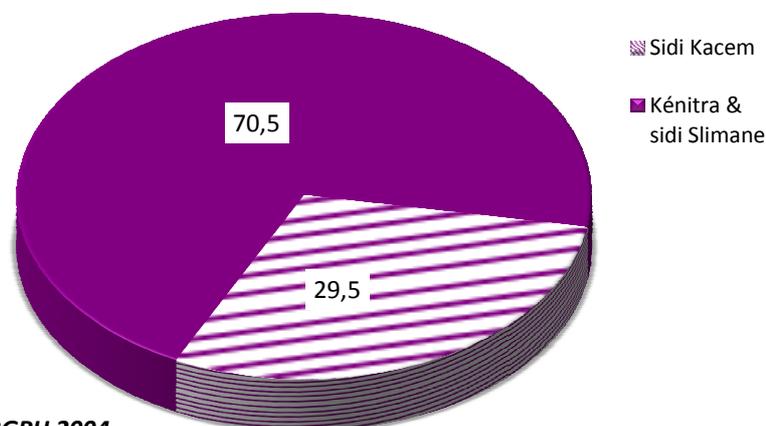
Tableau n°1 : Population légale de la province de Sidi Kacem par milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Province		147 978	341 444	489 422
	%	30,2	69,8	100,0
Région		720 678	936 045	1 656 723
	%	43,5	56,5	100,0
National		16 463 634	13 428 074	29 891 708
	%	55,1	44,9	100,0
Province/Région	%	20,5	36,5	29,5
Province/National	%	0,9	2,5	1,6

RGPH2004

Par milieu de résidence, la province de Sidi Kacem se caractérise par une prédominance du milieu rural, puisque 69,8% de sa population est rurale. En plus, cette population de résidence rurale constitue 36,5% de la population rurale régionale et 2,5% de celle nationale.

Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale (%)



Source : RGPH 2004

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 81 686 dont 52 212 ménages ruraux, soit 37,3% du total des ménages ruraux de la région et 2,3% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province	29 474	52 212	81 686	5,0	6,5	6,0
Région	145 672	139 973	285 645	4,9	6,7	5,8
National	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4,8	6,0	5,3

Source : RGPH 2004

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, est de 6,0 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 6,5 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 5,0 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse légèrement celle enregistrée au niveau national (5,3). Ce constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (4,8 et 6,0 respectivement).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n°3 : Evolution de la population légale de Sidi Kacem entre 1994 et 2004

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
	1994	2004		
Urbain	124 794	147 978	18,6	2,7
Rural	327 488	341 444	4,3	0,4
Province	452 282	489 422	8,2	0,8
Région	1 431 492	1 656 723	15,7	1,5
National	26 073 717	29 891 708	14,6	1,4

RGPH 1994, RGPH 2004

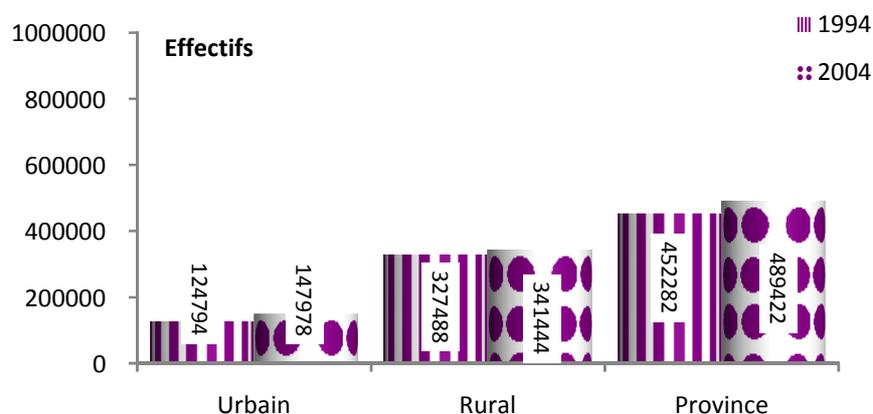
La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 1994 et de 2004, de 37 140 habitants, en passant de 452 282 à 489 422 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 8,2%, selon un rythme annuel moyen de 0,8 %. Cette augmentation de la population est essentiellement le fait du milieu urbain dont la population a cru de 23 184 habitants, ce qui représente un accroissement global de 18,6% ou encore une hausse annuelle moyenne de 1,7%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif plus important que celui provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuels moyens ont atteint 1,5% et 1,4% respectivement.

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Par milieu de résidence, la population rurale a évolué au cours de cette période intercensitaire (1994-2004) de 4,3%, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 0,4%, qui est largement inférieur à celui du milieu urbain.

Graphique n°2 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale



Source : RGPH 1994 et 2004

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auquel sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

³ Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

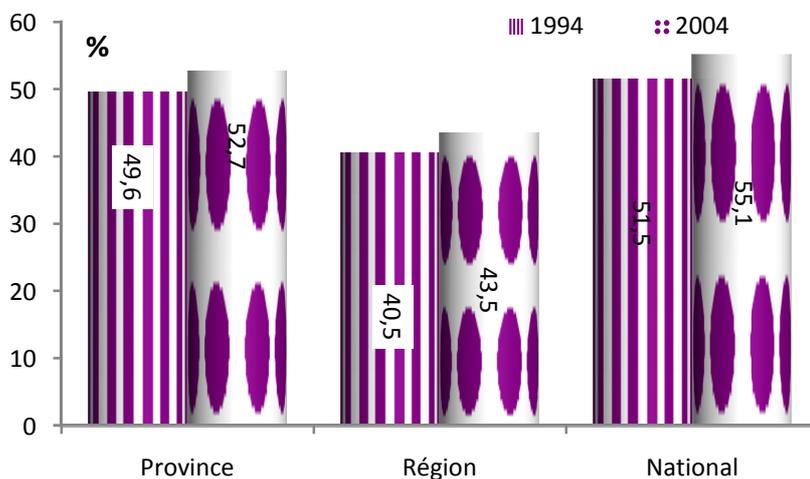
Milieu	1994	2004	Ecart
Province	27,6	30,2	3,0
Région	40,5	43,5	3,0
National	51,5	55,1	3,6

Source : RGPH 1994, RGPH 2004

L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré au niveau de la province de Sidi Kacem (30,2%), est largement inférieur à celui de la région (43,5 %).

Par ailleurs, l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements fait ressortir que son rythme est le même aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional, mais il reste inférieur à celui enregistré au niveau national. En effet, le taux d'urbanisation à Sidi Kacem (province) est passé de 27,6% en 1994 à 30,2% en 2004, soit 3,0 points de plus, contre 3,0 points aussi au niveau régional et 3,6 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation



Source : RGPH 1994 et 2004

3. Les structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Sidi Kacem est une population très jeune. En effet, plus de la moitié de cette population est âgée de moins de 25 ans (55,2%) et 70,5% ont moins de 35 ans.

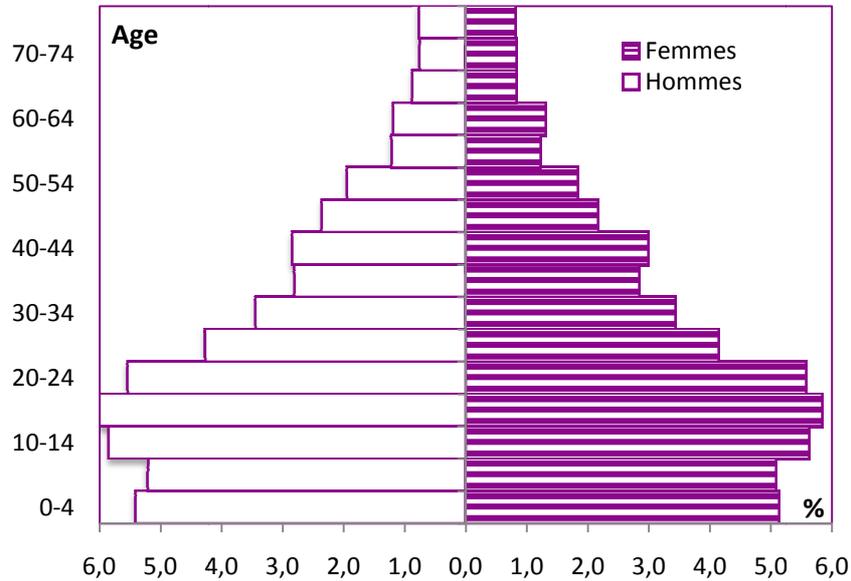
Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent 57,5 % de la population rurale, contre 50,1 % en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans atteignent 72,4% contre 66,0 % pour les citadins.

Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	9,7	8,9	9,3	11,1	11,0	11,1	10,7	10,3	10,5
5-9	9,7	9,5	9,6	10,6	10,6	10,6	10,3	10,2	10,3
10-14	10,8	10,3	10,5	11,9	11,8	11,9	11,6	11,3	11,5
15-19	10,9	10,5	10,7	12,3	12,3	12,3	11,9	11,8	11,8
20-24	9,7	10,2	10,0	11,5	11,7	11,6	11,0	11,2	11,1
25-29	7,9	8,8	8,3	8,7	8,1	8,4	8,5	8,3	8,4
30-34	7,2	7,9	7,6	6,6	6,4	6,5	6,8	6,9	6,9
35-39	6,7	7,2	6,9	5,1	5,1	5,1	5,6	5,7	5,6
40-44	6,8	7,0	6,9	5,1	5,5	5,3	5,6	6,0	5,8
45-49	6,0	5,2	5,6	4,1	4,0	4,0	4,7	4,4	4,5
50-54	4,8	4,0	4,4	3,5	3,5	3,5	3,8	3,7	3,8
55-59	2,6	2,6	2,6	2,3	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4
60-64	2,3	2,6	2,5	2,3	2,6	2,5	2,3	2,6	2,5
65-69	1,7	1,8	1,8	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
70-74	1,4	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,5	1,7	1,6
75 et+	1,6	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6
N.D	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population de Sidi Kacem



Source : RGPH 2004

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide des âges, composée des jeunes de moins de 10 ans des deux sexes, s'est nettement rétrécie suite à une baisse de la fécondité ; ceci reflète donc un vieillissement relatif de la population à partir de la base.

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n° 6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupes d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-6 ans), la population d'âge scolaire (7-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel

Age	Urbain			Rural			Ensemble			
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Province	0 à 6	13,5	12,8	13,1	15,4	15,3	15,3	14,8	14,5	14,7
	7 à 14	16,7	15,9	16,3	18,3	18,1	18,2	17,8	17,4	17,6
	15 à 59	62,6	63,4	63,0	59,3	59,1	59,2	60,3	60,4	60,4
	60 ou +	7,1	7,7	7,4	7,0	7,5	7,3	7,0	7,6	7,3
	ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0								
Région	0 à 6	13,4	12,6	13,0	16,0	15,8	15,9	14,9	14,4	14,7
	7 à 14	16,6	15,6	16,1	19,1	18,9	19,0	18,0	17,4	17,7
	15 à 59	62,9	63,9	63,4	58,6	58,4	58,5	60,4	60,8	60,6
	60 ou +	7,0	7,7	7,4	6,2	6,9	6,5	6,6	7,2	6,9
	ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0								
National	0 à 6	13,1	12,2	12,6	16,0	15,2	15,6	14,4	13,5	14,0
	7 à 14	16,1	15,2	15,6	19,7	18,6	19,2	17,7	16,7	17,2
	15 à 59	63,5	64,5	64,0	55,7	57,5	56,6	60,0	61,4	60,7
	60 ou +	7,2	8,0	7,6	8,4	8,6	8,5	7,7	8,3	8,0
	ND	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0								

Source : RGPH 2004

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 14,7% de la population provinciale, contre respectivement 14,7% et 14,0% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 13,1% et à 15,3% à l'échelon provincial, 13,0% et 15,9% à l'échelon régional et, enfin, 12,6% et 15,6% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 17,6% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 18,2%, dépassant de presque 2 points celle du milieu urbain (16,3%). Ces écarts par milieu sont inférieurs à ceux observés au niveau régional (2,9 points) et national (3,6 points).

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, presque 6 personnes sur 10 sont potentiellement actifs (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 3,8 points au niveau provincial, de 4,9 au niveau régional et de 7,4 points au niveau national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 7,3% de la population de la province de Sidi Kacem, contre respectivement 6,9% et 8,0% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est pratiquement la même en milieu urbain (7,4%) qu'en milieu rural (7,3%). Ce constat diffère du niveau régional où la part des personnes âgées citadines (7,4%) dépasse celle des personnes âgées rurales (6,5%). Au niveau national, cette part devient plus importante en milieu rural (8,5%) qu'en milieu urbain (7,6%).

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 101,6%. Ce rapport dépasse aussi bien celui de la région (100,1%) que celui calculé pour l'ensemble du pays (97,3%).

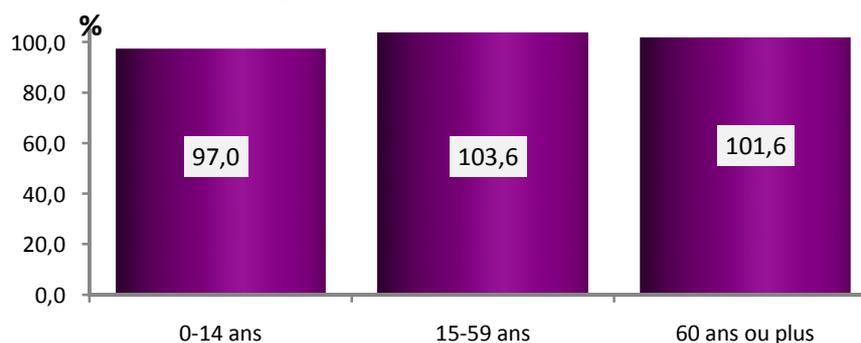
Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	103,9	101,2	94,2	101,6
Région	103,6	99,4	90,5	100,1
National	103,4	95,2	91,1	97,3

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, le rapport de masculinité passe de 103,9% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 94,2% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel (province de Sidi Kacem)



Source : RGPH 2004

⁴ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

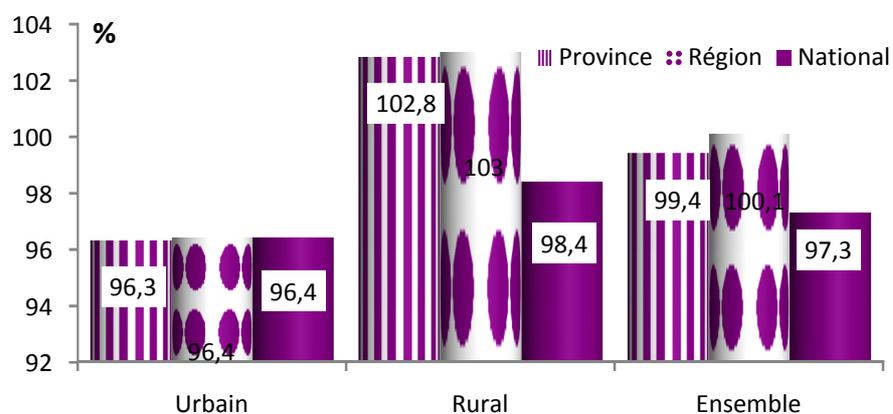
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (970 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1036 hommes pour 1000 femmes.

Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	97,0	103,6	101,6
Région	96,4	103,0	100,1
National	96,4	98,4	97,3

Source: RGPH 2004

Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence



Source : RGPH 2004

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁵

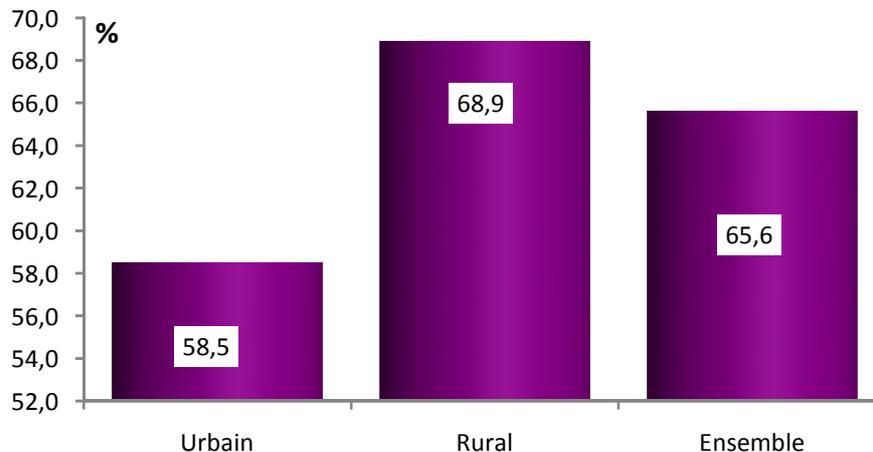
Au niveau de la province de Sidi Kacem, le rapport de dépendance s'établit à 65,6%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 68,9% contre seulement 58,5% en milieu urbain. Ce différentiel manifeste, entre les deux milieux, s'explique, en partie, par la forte proportion d'enfants que renferme la population rurale : 33,5% en milieu rural contre 29,4% en milieu urbain (tableau n°9).

Tableau n°9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	58,5	68,9	65,6
Région	57,7	70,9	64,9
National	56,2	76,6	64,8

Source : RGPH 2004

Graphique n°7 : Ratio de dépendance par milieu de résidence



Source : RGPH 2004

⁵ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter cette dernière.

4. La nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 39,9 % de cette population sont célibataires, et seulement 6,8% sont veufs ou divorcés. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (53,3%).

Tableau n°10: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

	Etat matrimonial	Sexe		Total
		masculin	féminin	
Province	Célibataire	46,2	33,5	39,9
	Marié	52,2	54,4	53,3
	Autres	1,6	12,1	6,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	45,8	33,4	39,5
	Marié	52,6	53,9	53,2
	Autres	1,6	12,8	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	45,7	34,0	39,7
	Marié	52,7	52,8	52,7
	Autres	1,6	13,2	5,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

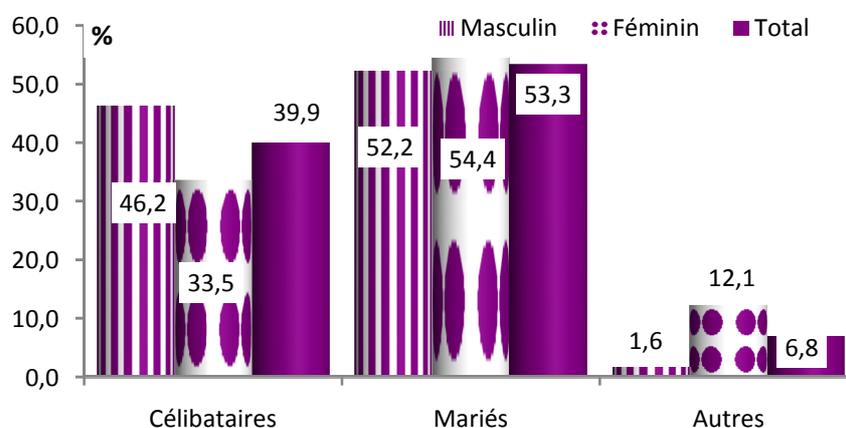
Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (46,2%) que chez les femmes (33,5%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 52,2% contre 54,4% pour les femmes,

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de sept fois plus importants chez les femmes (12,1%) que chez les hommes (1,6%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

Graphique n°8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial



Source : RGPH 2004

4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (51,8% en milieu urbain contre 54,0% en milieu rural).

Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

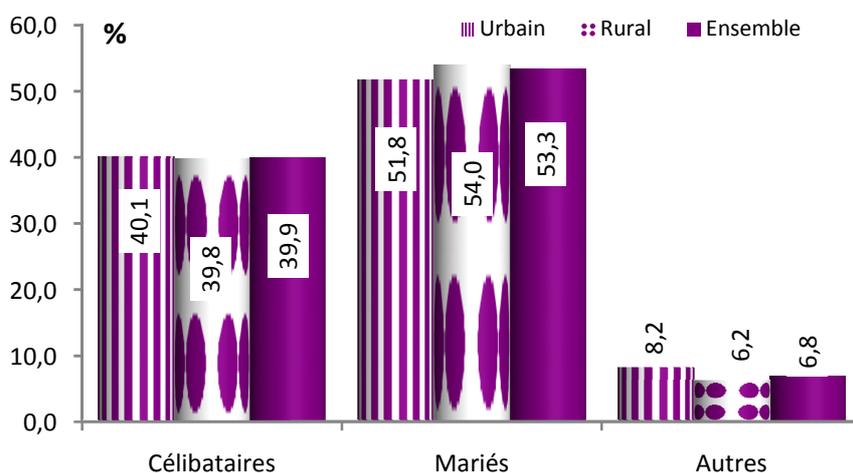
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Célibataire	40,1	39,8	39,9
	Marié	51,8	54,0	53,3
	Autres	8,2	6,2	6,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	39,8	39,3	39,5
	Marié	51,9	54,3	53,2
	Autres	8,3	6,4	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	48,3	47,7	48,0
	Marié	44,7	46,4	45,5
	Autres	7,0	5,8	6,5
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Indépendamment du milieu de résidence, presque quatre personnes, de plus de 15 ans, sur dix sont des célibataires (40,1% en milieu urbain et 39,8% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 8,2% de la population cible du milieu urbain et 6,2% de celle du milieu rural. Un tel écart entre milieux peut être expliqué d'une part, par l'éventuelle stabilité de l'institution du mariage en milieu rural et d'autre part, par les possibilités de remariage offertes dans ce milieu.

Graphique n°9 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence



Source : RGPH2004

4.3. Le statut matrimonial et l'âge

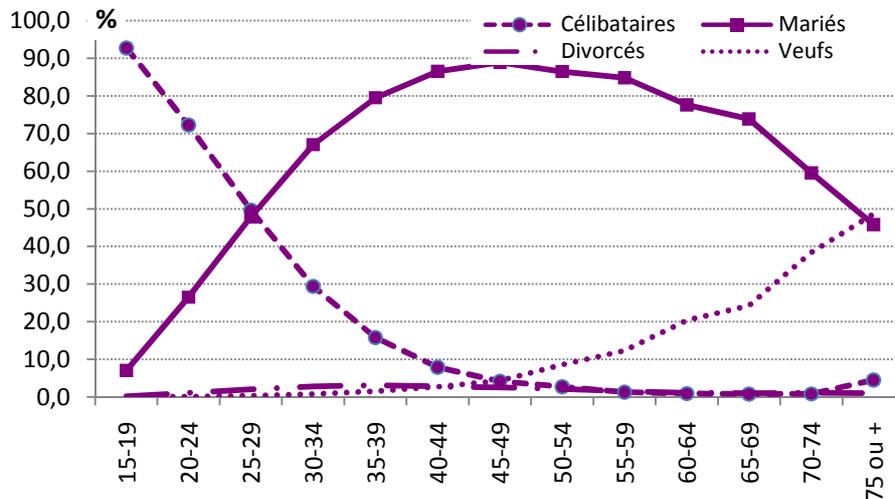
L'analyse du graphique n°10, ci-après, montre que, parmi la population de 15 ans ou plus, la proportion des célibataires baisse avec l'âge. Cette baisse s'effectue selon un rythme plus ou moins élevé jusqu'à l'âge de 45 ans (7,9%), et commence par la suite à se stabiliser, pour les âges supérieurs, à des niveaux assez bas.

Les mariés, par contre, évoluent selon une courbe en « U » inversée, avec une forte progression depuis l'âge de 15 ans pour atteindre un maximum de 88,9% entre 45 et 49 ans. Au delà, cette courbe décroît rapidement pour retrouver, à peu près, à partir de 75 ans (45,8%), les mêmes niveaux enregistrés pour la tranche d'âge 25-29ans (47,9%).

Parallèlement à la baisse des proportions des mariés, observée à partir de 45-49 ans, la proportion des veufs enregistre une croissance rapide à partir de cet âge. Cette courbe atteint son maximum au niveau de la tranche d'âge 75 ans ou plus, soit 48,6%.

Les cas de divorce sont, en revanche, relativement faibles aux premiers âges. Leur part s'accroît légèrement au niveau des âges intermédiaires (un maximum de 3,2% est atteint entre 40 et 45 ans) et s'affaiblit au-delà.

Graphique n°10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'âge et l'état matrimonial



Source : RGPH2004

4.4. Taux de célibat à 55 ans (Célibat définitif)

En 2004, le taux de célibat à l'âge de 55 ans exact, qui indique, approximativement, un célibat définitif⁷, s'élève à 1,7% (tableau 12).

⁷ Les mariages au-delà de 55 ans sont considérés comme étant très rares

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n°12 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence (%)

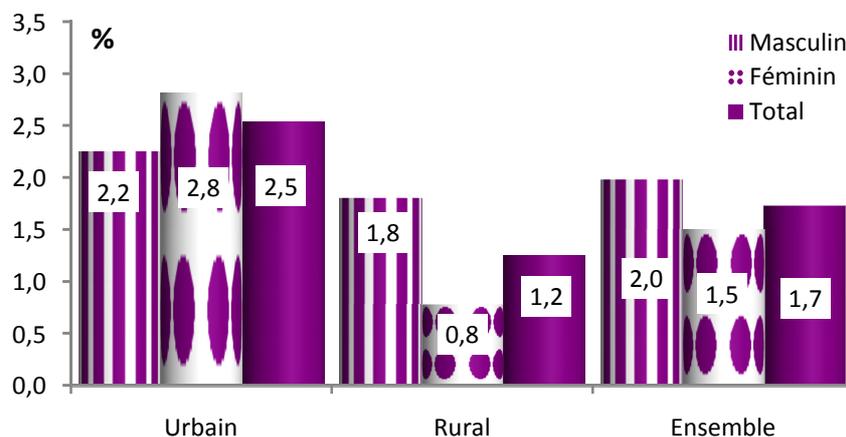
	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	2,2	1,8	2,0
	Féminin	2,8	0,8	1,5
	Total	2,5	1,2	1,7
Région	Masculin	2,6	1,5	2,0
	Féminin	2,6	0,9	1,8
	Total	2,6	1,2	1,9
National	Masculin	3,5	2,2	3,0
	Féminin	3,9	1,7	3,0
	Total	3,7	1,9	3,0

Source : RGPH 2004

Ce phénomène semble être plus intense en milieu urbain qu'en milieu rural puisque, à 55 ans, 2,5% de la population urbaine est célibataire contre 1,2% seulement pour la population rurale.

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des hommes, à 55 ans, n'ayant pas vécu le phénomène du mariage, est légèrement plus importante que celle des femmes. En effet, le taux de célibat définitif féminin est de l'ordre de 1,5% contre 2,0% pour les hommes.

Graphique n°11 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence



Source : RGPH 2004

4.5. Age moyen au 1^{er} mariage

La lecture des données présentées au tableau n°13, ci-dessous, révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de la province de Sidi Kacem est de 28,4 ans, ce qui est très proche de celui calculé au niveau régional (28,5 ans).

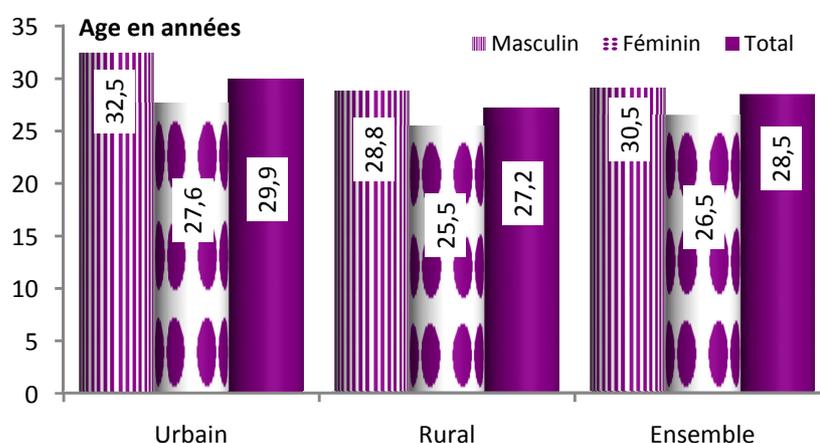
Tableau n°13 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	32,2	29,3	30,2
	Féminin	27,3	26,0	26,5
	Total	29,6	27,7	28,4
Région	Masculin	32,5	28,8	30,5
	Féminin	27,6	25,5	26,5
	Total	29,9	27,2	28,5
National	Masculin	32,2	29,5	31,2
	Féminin	27,1	25,5	26,3
	Total	29,5	27,5	28,7

Source : RGPH 2004

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage presque 2 ans plus tôt que les citadins (27,7 ans en milieu rural contre 29,6 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 3,7 ans au niveau provincial, 4,9 ans en milieu urbain et 3,3 ans en milieu rural.

Graphique n°12 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence



Source: RGPH 2004

5. Le niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers les taux de fécondité⁸ et l'indice synthétique de fécondité (ISF)⁹.

⁸ Le taux de fécondité est la proportion d'enfants par femmes à des âges déterminés (taux global de fécondité et taux par âge).

⁹ Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

**Tableau n°14 : Taux par âge (%) et Indice Synthétique de Fécondité
selon le milieu de résidence**

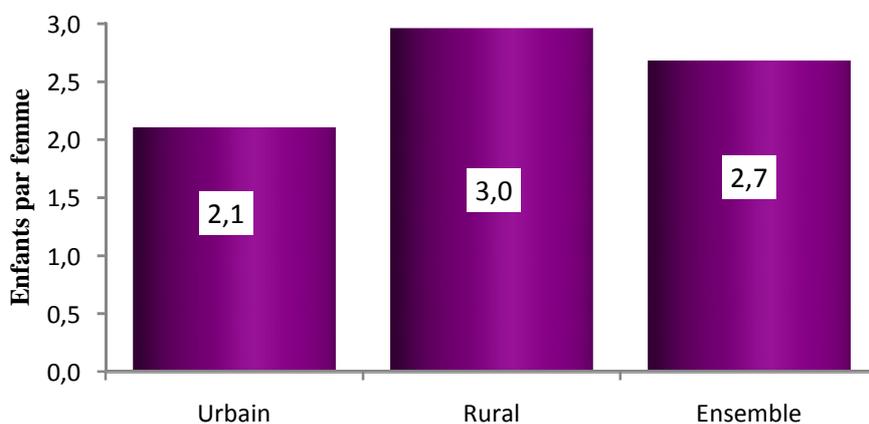
Tranches d'âge	Urbain	Rural	Total
15-19	15,0	30,1	25,9
20-24	85,5	132,6	119,4
25-29	110,6	144,6	133,5
30-34	106,5	134,8	124,7
35-39	71,3	97,7	87,5
40-44	24,5	41,2	35,2
45-49	6,9	10,6	9,3
ISF-Province	2,1	3,0	2,7
ISF-Région	2,1	3,1	2,6
ISF-National	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 2004

En 2004, l'ISF de la province de Sidi Kacem a atteint 2,7 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse légèrement les niveaux régional et national (respectivement 2,6 et 2,5 enfants par femmes).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 3 enfants au cours de sa vie féconde contre 2,1 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception, deux des déterminants proches de la fécondité.

Graphique n°13: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence

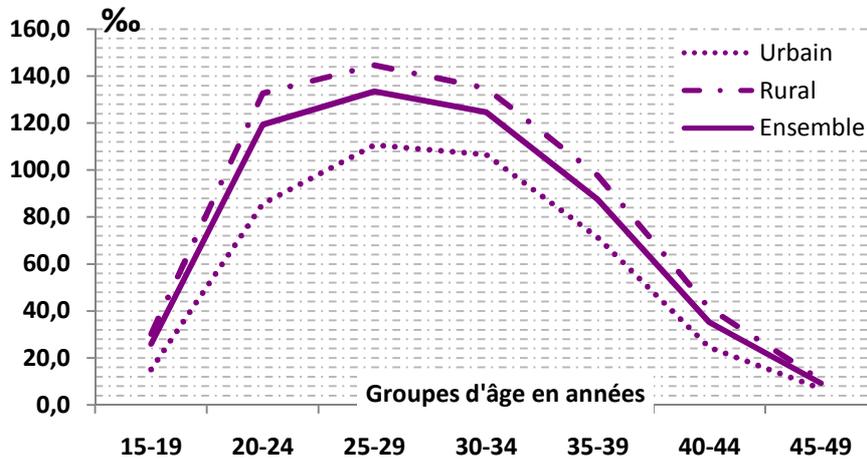


Source : RGPH 2004

Par ailleurs, la courbe des taux de fécondité par âge, graphique n°14, révèle qu'aux âges précoces, 15_19 ans, la fécondité enregistre des taux relativement faibles (25,9 ‰). Depuis, le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes augmente rapidement pour atteindre un niveau maximum de 133,5‰ pour les femmes âgées de 25 à 29 ans. Ce dernier niveau s'étend pratiquement jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans. Au delà, les taux de fécondité entament une phase de décroissance rapide débouchant sur un niveau relativement très bas vers l'âge de 45-49 ans (9,3‰).

Cette tendance globale, observée pour l'ensemble de la province, reste la même pour les deux milieux de résidence.

Graphique n°14 : Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence



Source: RGPH 2004

La comparaison des taux enregistrés par milieu de résidence, montre clairement la primauté, à tout âge, de la fécondité rurale. Les écarts importants observés, en particulier au niveau des tranches d'âges intermédiaires, témoignent bien de ce constat. En effet, cet écart atteint son maximum pour les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans : 132,6 naissances vivantes pour 1000 femmes rurales contre seulement 85,5 pour les jeunes femmes citadines, soit 47,1 naissances pour 1000 femmes.

Chapitre2 :
Les caractéristiques
de l'éducation

Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. L'aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme¹⁰, moyennant le taux d'analphabétisme¹¹ permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°15 et graphique n°15, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau 15: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,4	44,1	36,9
Féminin	43,8	72,8	63,6
Province	32,3	58,2	50,2
Région	29,9	61,9	47,7
National	29,4	60,5	43,0

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 50,2% de la population totale de plus 10 ans. Ce taux est supérieur à celui de la région (47,7%) de deux points et demi, et dépasse de plus de sept points celui enregistré au niveau national (43,0%).

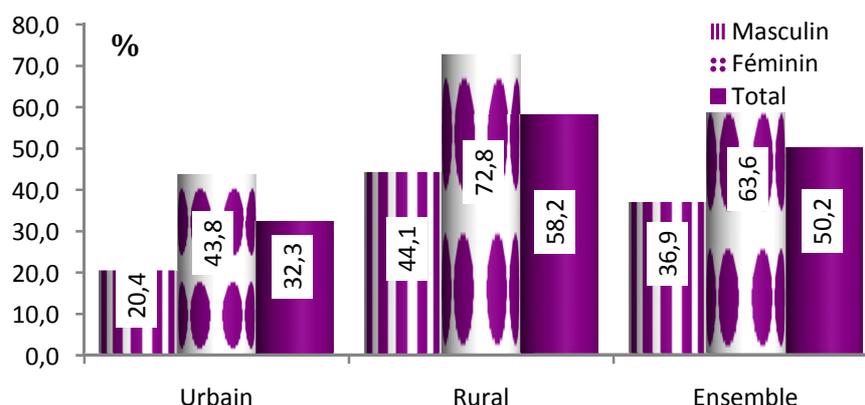
¹⁰ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹¹ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, plus de la moitié des ruraux sont analphabètes (58,2%) contre à peu près le tiers en milieu urbain (32,3%), soit un écart absolu de 25,9 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 63,6% de la population féminine provinciale est analphabète, contre 36,9% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 72,8 % d'entre elles sont analphabètes.

Graphique n°15 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

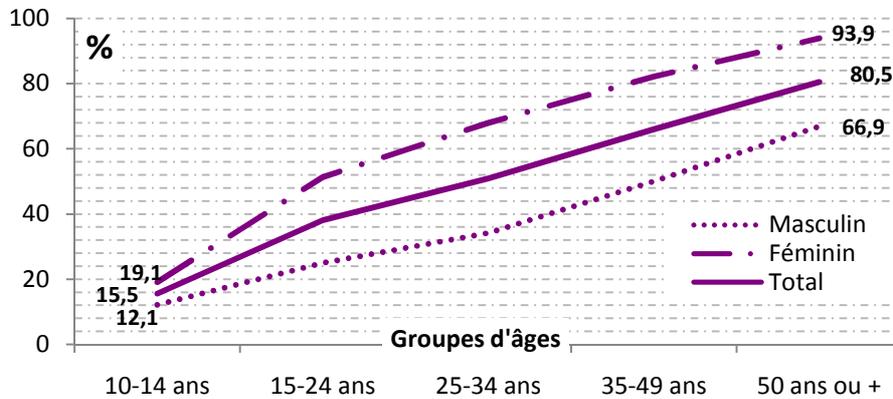


Source : RGPH 2004

1.2. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

D'après le graphique n° 16, le taux d'analphabétisme connaît une croissance avec l'âge. Excepté la génération de 10 à 14 ans qui affiche un taux d'analphabétisme relativement faible (15,5%), le phénomène d'analphabétisme semble donc être répandu parmi toutes les générations : des plus jeunes aux plus vieux. En effet, il passe de 38,0% pour les personnes âgées de 15 à 24 ans (24,9% chez les garçons et 51,3% chez les filles) à un maximum de 80,5% pour les personnes âgées de 50 ans ou plus (93,9% pour les femmes et 66,9% pour les hommes).

Graphique n°16 : Taux d'analphabétisme selon l'âge et le sexe

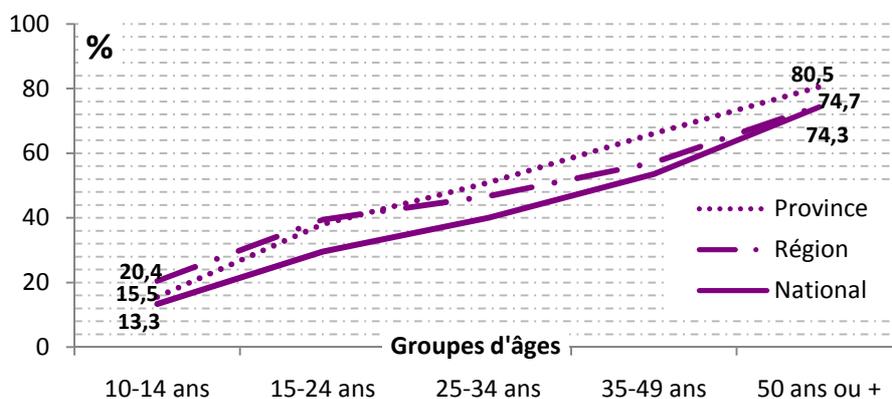


Source : RGPH 2004

La différenciation par sexe montre que c'est la population féminine qui souffre le plus du phénomène d'analphabétisme. En effet, quel que soit le groupe d'âge, les taux féminins sont largement supérieurs aux taux masculins, et l'écart entre sexe s'amplifie de plus en plus en fonction de l'âge pour atteindre son maximum (33,8) au niveau de la tranche d'âge 25-34 ans, puis amorce une baisse pour se stabiliser à 27,0 points au niveau de la tranche d'âge 50 ans ou plus pour la province et 29,6 points pour la région et l'ensemble du pays.

Par ailleurs, les enfants de la province, graphique n°17, sont moins affectés par l'analphabétisme (15,5%) que leurs homologues de la région (20,4%), mais leur taux d'analphabétisme dépasse celui de l'ensemble du pays (13,3%).

Graphique n°17 : Taux d'analphabétisme selon l'âge aux niveaux provincial, régional et national



Source : RGPH 2004

En somme, en dépit des efforts louables déployés par l'Etat au cours des dernières années, les réalisations en matière de lutte contre l'analphabétisme sont encore loin d'atteindre les objectifs visés. Les efforts doivent être multipliés afin d'atténuer l'ampleur de ce phénomène, tout en réduisant les disparités qui persistent aussi bien par sexe que par milieu de résidence.

2. La connaissance des langues

La lecture du tableau 16, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes:

- ✓ Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 53,7% savent lire et écrire l'Arabe et le Français et 35,3% connaissent l'Arabe uniquement ;
- ✓ La population bilingue (Arabe et Français) représente 58,1% en milieu urbain contre 50,5% en milieu rural ;
- ✓ La proportion des personnes monolingues (Arabe seul) s'élève à 43,3% en milieu rural contre seulement 24,2% en milieu urbain.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°16 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

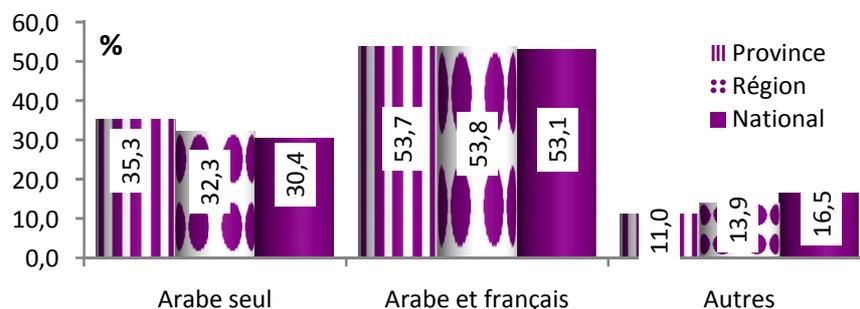
Milieu	Sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	25,1	57,4	17,5	100,0
	Féminin	23,0	59,1	17,9	100,0
	Total	24,2	58,1	17,7	100,0
Rural	Masculin	43,7	49,2	7,1	100,0
	Féminin	42,3	53,2	4,5	100,0
	Total	43,3	50,5	6,2	100,0
Ensemble	Masculin	36,6	52,3	11,0	100,0
	Féminin	32,9	56,1	11,1	100,0
	Total	35,3	53,7	11,0	100,0

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe seul, les hommes (36,6%) l'emportent sur les femmes (32,9%). Par contre, lorsqu'il s'agit de l'Arabe et du Français, ce sont les femmes (56,1%) qui l'emportent sur les hommes (52,3%) avec presque quatre points d'écart (3,8).

L'analyse du graphique n°18, ci-après, montre l'existence d'une certaine similitude des structures des langues lues et écrites à tous les niveaux géographiques.

Graphique n°18 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites aux niveaux provincial, régional et national



Source : RGPH 2004

3. La scolarisation et le niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. La scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°17, montre qu'au niveau de la province de Sidi Kacem, 76,2% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux est très inférieur à celui enregistré au niveau national (80,4%).

Par ailleurs, ce taux dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 91,7% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre 70,0% en milieu rural. Ces différences se creusent davantage lorsqu'il s'agit de la scolarisation des filles en milieu rural, puisque seulement 66,0% d'entre elles sont scolarisées contre 91,2% en milieu urbain, soit un écart de presque 25 points.

Cependant, il ya lieu de noter que la situation des enfants de la province en matière de scolarisation est nettement meilleure par rapport à celle de la région, et ce aussi bien pour les garçons (73,9% contre 65,8%) que pour les filles (66,0% contre 55,5%).

Tableau n°17 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	92,2	73,9	79,1
	Féminin	91,2	66,0	73,2
	Total	91,7	70,0	76,2
Région	Masculin	91,2	65,8	75,8
	Féminin	90,6	55,5	69,5
	Total	90,9	60,8	72,7
National	Masculin	92,2	74,2	83,2
	Féminin	91,7	63,3	77,5
	Total	92,0	68,9	80,4

Source : RGPH 2004

3.2. Le niveau d'instruction

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, tableau n°18, fait apparaître que 49,6% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant de près de sept points celui enregistré au niveau national (42,7%).

Cette proportion s'élève à 57,4% en milieu rural contre 32,2% en milieu urbain. Ceci témoigne de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 25 points d'écart).

Tableau n°18 : Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence

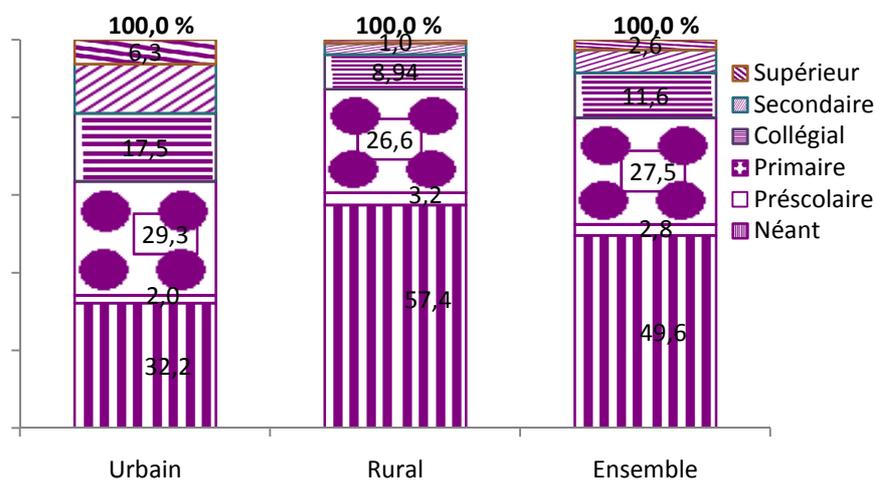
	Province			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Néant	32,2	57,4	49,6	29,9	61,3	47,4	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	2,0	3,2	2,8	2,0	3,4	2,8	2,3	3,3	2,7
Primaire	29,3	26,6	27,5	28,8	23,9	26,1	28,0	25,3	26,8
Collégial	17,5	8,9	11,6	18,5	7,9	12,6	18,8	7,9	14,0
Secondaire	12,7	2,8	5,9	13,5	2,5	7,4	13,4	2,6	8,7
Supérieur	6,3	1,0	2,6	7,3	0,9	3,7	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (27,5%), suivie par celle ayant atteint un enseignement collégial ou secondaire (17,5%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 2,6 %.

Selon le milieu de résidence, 65,8% des citoyens, âgés de 10 ans ou plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 39,4% pour les ruraux.

Graphique n°19 : Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

Selon le sexe, tableau n°19, ci-après, 63,1% des femmes de la province de Sidi Kacem n'ont aucun niveau d'étude contre 36,2% pour les hommes.

Tableau n°19: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

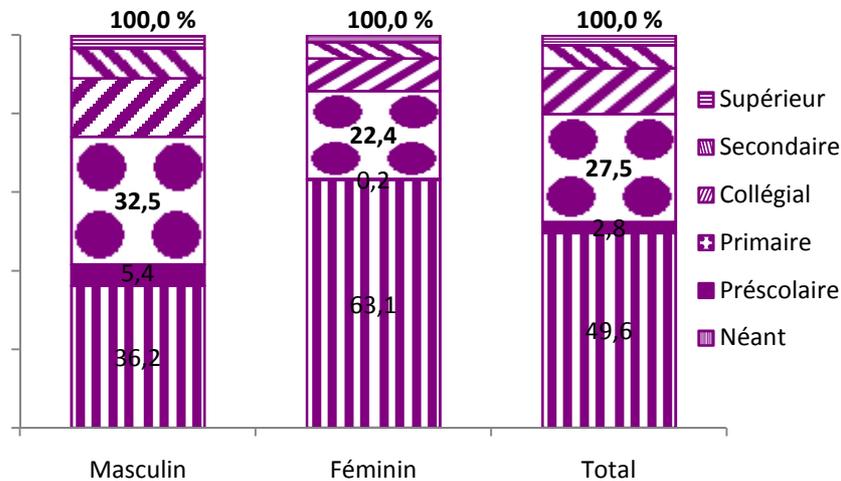
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	T	E	M	F	T
Néant	20,1	43,8	32,2	43,2	72,2	57,4	36,2	63,1	49,6
Préscolaire	3,7	0,4	2,0	6,2	0,2	3,2	5,4	0,2	2,8
Primaire	34,2	24,7	29,3	31,7	21,4	26,6	32,5	22,4	27,5
Collégial	19,4	15,7	17,5	13,0	4,8	8,9	14,9	8,2	11,6
Secondaire	14,9	10,6	12,7	4,3	1,2	2,8	7,5	4,2	5,9
Supérieur	7,7	4,9	6,3	1,6	0,3	1,0	3,5	1,8	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Ceci montre l'existence d'un énorme retard en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où 72,2% de la population féminine de plus de 10 ans n'a jamais fréquentée un établissement scolaire.

Notons, en fin, que les écarts par sexe, au niveau provincial, évoluent selon une fonction décroissante du niveau d'instruction. En effet, indépendamment du milieu de résidence, plus le niveau d'instruction augmente plus faibles sont les écarts par sexe. Cet écart atteint son maximum pour le primaire (environ 10 points) et son minimum pour le supérieur (moins de 2 points).

Graphique n°20 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe



Source : RGPH 2004

3.3. Le plus haut diplôme obtenu

Au niveau provincial, il apparaît que la structure par sexe des diplômés est presque la même. En effet, la grande majorité de la population n'est pas diplômée (66,9% pour les hommes et 80,7% pour les femmes). Au deuxième degré d'importance, après les sans diplômes, on trouve les diplômés du fondamental avec 27,8% pour les hommes et 16,5% pour les femmes. Loin derrière, se situent les diplômés du secondaires (2,8% pour les hommes contre 1,5% pour les femmes) et ceux du supérieurs (1,7% pour les hommes contre 0,9% pour les femmes). Les diplômés de la formation professionnelle sont faiblement représentés. En effet, 0,8% des hommes et 0,4% des femmes de la province ont obtenu un diplôme de formation professionnelle (toutes catégories confondues).

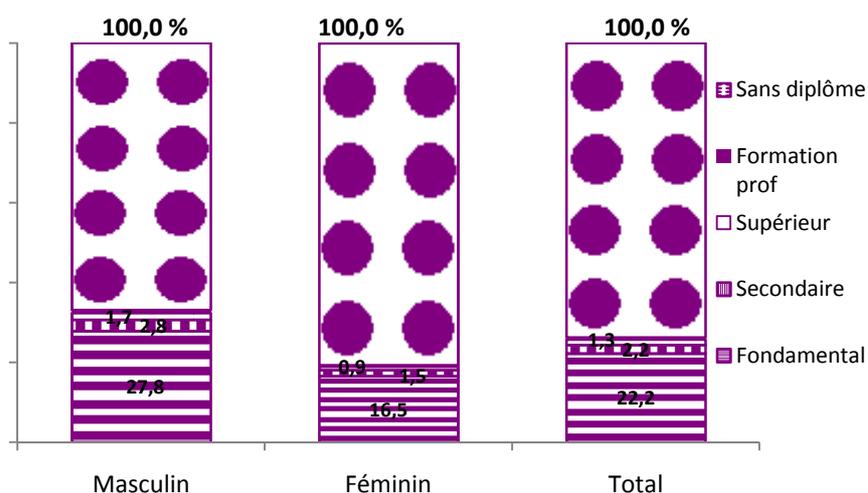
Tableau n°20: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (%)

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Fondamental	37,8	29,4	33,5	23,5	10,5	17,1	27,8	16,5	22,2
Secondaire	6,2	4,0	5,1	1,3	0,3	0,8	2,8	1,5	2,2
Supérieur	3,9	2,5	3,2	0,8	0,2	0,5	1,7	0,9	1,3
Formation prof	1,9	1,0	1,4	0,3	0,1	0,2	0,8	0,4	0,6
Sans diplôme	50,2	63,0	56,7	74,1	88,9	81,4	66,9	80,7	73,7
Total	100,0								

Source : RGPH 2004

L'analyse selon le milieu révèle de nettes disparités entre villes et campagnes de la province. Si moins de la moitié des citadins ont un diplôme, presque 19 personnes seulement sur 100 en ont un en milieu rural (81,4% sont sans diplôme). Par sexe, il y a lieu de signaler la précarité de la femme rurale par rapport à son homologue citadine. En effet, si 29,4% des femmes citadines ont pu obtenir un diplôme fondamental, cette proportion n'est que de 10,5% pour les femmes rurales. Le constat reste valable pour les hommes. La structure révèle le net avantage des citadins par rapport aux ruraux, et ce au niveau de tous les types de diplômes.

Graphique n°21 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le diplôme et le sexe



Source : RGPH 2004

Chapitre 3 :
Les caractéristiques
de l'activité économique

Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Participation à l'activité économique

1. 1. Type et niveau d'activité

Sur un total de 489 310 personnes dénombrées dans la province de Sidi Kacem, 171 665 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 35,1%.

Tableau n°21 : Population selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	sexe				Total	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Province	Actif ¹²	141 192	82,2	30 473	17,8	171 665	100,0
	Inactif ¹³	105 355	33,2	212 290	66,8	317 645	100,0
	Total	246 547	50,4	242 763	49,6	489 310	100,0
Région	Actif	466 568	77,0	139 333	23,0	605 901	100,0
	Inactif	357 660	34,3	684 300	65,7	1 041 960	100,0
	Total	824 228	50,0	823 633	50,0	1 647 861	100,0
National	Actif	8011171	75,1	2651732	24,9	10662903	100,0
	Inactif	6629491	34,9	12387675	65,1	19017166	100,0
	Total	14640662	49,3	15039407	50,7	29680069	100,0

Source : RGPH 2004

¹² La population active renferme toutes les personnes qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

¹³ La population inactives se définit par l'ensemble des personnes qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

En outre, la structure par sexe de la population active de la province, tableau n° 21, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent presque 82,2%, contre 17,8% pour les femmes.

Cette structure suit la même tendance que celles enregistrées aux niveaux régional et national.

Tableau n°22: Population active par sexe et par milieu de résidence

		Mas	%	Fém	%	Tot	%
Province	U	39 349	27,9	11 093	36,4	50 442	29,4
	R	101 843	72,1	19 380	63,6	121 223	70,6
	E	141 192	100,0	30 473	100,0	171 665	100,0
Région	U	189 244	40,6	68 060	48,8	257 304	42,5
	R	277 324	59,4	71 273	51,2	348 597	57,5
	E	466 568	100,0	139 333	100,0	605 901	100,0
National	U	4 363 203	54,5	1 649 230	62,2	6 012 433	56,4
	R	3 647 968	45,5	1 002 502	37,8	4 650 470	43,6
	E	8 011 171	100,0	2 651 732	100,0	10 662 903	100,0

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, le tableau n°22, donnant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 171 665 actifs que compte l'ensemble de la province, les citoyens ne constituent que 29,4%. Ce qui est très loin du niveau national (56,4%) ou celui de la région, où 42,5% des actifs sont des citoyens. Cette situation s'explique par la dominance de la population rurale dans la population totale de la province.

Selon le sexe, il y a beaucoup moins de femmes actives citoyennes que de femmes actives rurales (36,4% contre 63,6%). Ce constat est le même pour les hommes (27,9% actifs citoyens contre 72,1% actifs ruraux). Par contre, au niveau régional, les femmes actives rurales l'emportent (51,2%) sur celles citoyennes (48,8%) mais avec un écart largement inférieur. Ce constat reste valable pour les hommes actifs dont 59,4% sont des ruraux et 40,6% sont des citoyens.

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citadins atteignent respectivement 54,5% et 62,2%, l'emportant ainsi sur les actifs ruraux (45,5% pour les hommes et 37,8% pour les femmes).

1.2. Taux d'activité

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux d'activité : il s'agit des taux d'activité bruts¹⁴ et par âge quinquennal.

1.2.1. Taux brut d'activité

Malgré le fait que le Maroc est un pays signataire des conventions interdisant le travail des enfants, des effectifs non négligeables d'enfants sont encore occupés dans plusieurs branches d'activités économiques. Pour tenir compte de cette réalité, l'activité économique sera analysée, dans un premier temps, en se basant sur les taux bruts d'activité.

Tableau n°23 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Total
Province	Urbain	54,0	14,8	34,1
	Rural	58,6	11,6	35,5
	Ensemble	57,3	12,6	35,1
Région	Urbain	54,1	18,8	36,1
	Rural	58,4	15,5	37,3
	Ensemble	56,6	16,9	36,8
National	Urbain	54,4	19,8	36,8
	Rural	55,1	14,9	34,9
	Ensemble	54,7	17,6	35,9

Source : RGPH 2004

La participation à l'activité économique, au niveau provincial, tableau n°23, s'élève à 35,1%, et les taux par milieu ne s'écartent que d'un

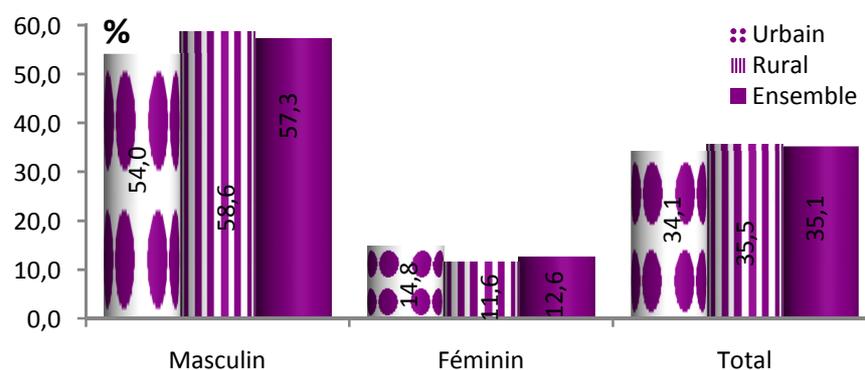
¹⁴ *Taux brut d'activité* : représente la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et de service dans la population totale (tout âge) : (Population active/Population totale)*100

point du taux moyen provincial (35,5% en milieu rural et 34,1% en milieu urbain). Ce taux est inférieur aussi bien à celui enregistré au niveau régional (36,8%) qu'à celui du niveau national (35,9%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la province, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux brut d'activité est 4,5 fois plus important chez les hommes (57,3%) que chez les femmes (12,6%).

En plus, la prééminence de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 54,0% contre 14,8% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 58,6% et à 11,6%.

Graphique n°22 : Taux brut d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

1.2.2. Taux d'activité par âge

Au vu des résultats portés au tableau n° 24, ci- après, Il est clair que la participation féminine à l'activité économique reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quel que soit l'âge et quel que soit le milieu de résidence.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

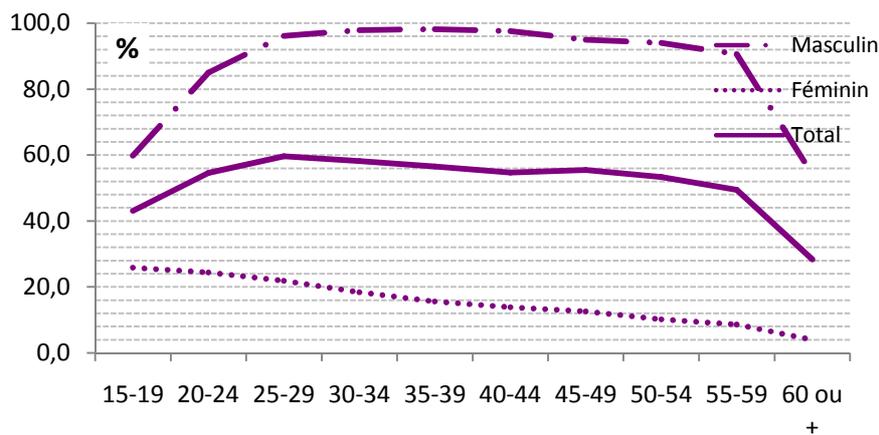
Tableau n° 24 : Taux d'activité par milieu, sexe et âge

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	39,3	16,7	28,0	67,4	29,3	48,7	59,8	25,8	43,1
20-24	73,5	29,6	50,7	89,1	22,3	56,0	85,0	24,4	54,6
25-29	94,3	30,2	60,0	96,9	17,9	59,5	96,2	21,9	59,6
30-34	97,3	26,6	59,7	98,1	13,9	57,4	97,9	18,4	58,2
35-39	97,8	23,0	58,5	98,3	11,0	55,4	98,1	15,6	56,5
40-44	97,1	21,2	57,9	97,9	9,7	52,9	97,6	13,9	54,7
45-49	91,2	19,0	57,3	97,2	8,8	54,4	94,9	12,5	55,4
50-54	89,6	13,5	54,2	96,6	8,4	52,8	94,0	10,1	53,3
55-59	83,1	9,2	46,0	94,2	8,3	51,2	90,6	8,6	49,5
60 ou plus	35,7	2,3	18,0	62,0	4,7	32,9	54,2	3,9	28,3
Total	54,0	14,8	34,1	58,6	11,6	35,5	57,3	12,6	35,1

Source : RGPH 2004

Globalement, le taux d'activité moyen (deux sexes), graphique 23, évolue en fonction de l'âge selon une courbe décrivant une participation modérée à l'activité aux jeunes âges (43,1%), suivie d'une tendance à la hausse jusqu'à l'âge de 25-29 ans (59,6%), et un retour à la baisse, d'abord lent jusqu'à l'âge de 55-59 ans (49,5%) et très rapide au-delà.

Graphique 23 : Taux d'activité par sexe et âge (province)

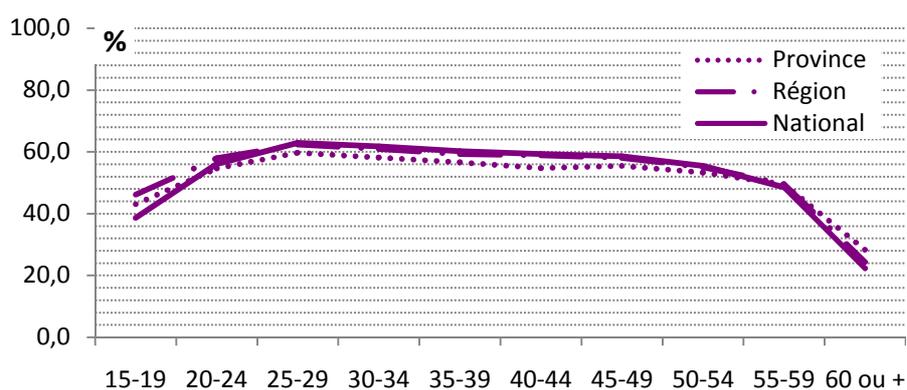


Source: RGPH 2004

En outre, en fonction de l'âge, l'offre de main d'œuvre provinciale (tous sexes confondus), graphique n°24, suit, généralement, le même schéma d'évolution que celui du niveau national avec, toutefois, des niveaux d'activité inférieurs excepté le premier groupe d'âge (15-19 ans) où le taux d'activité provincial dépasse légèrement celui national, et qui s'explique par le poids relativement élevé de la population jeune au niveau provincial par rapport à celui du niveau national.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler la forte participation relative de la population âgée de 15 à 19 ans à l'activité économique, au niveau provincial (43,1%) et régional (46,1%) par rapport au niveau national (38,6%).

Graphique n°24 : Taux d'activité par âge



Source: RGPH 2004

2. Les caractéristiques de l'emploi

2.1. Actifs occupés : analyse en volume

Sur un total de 171 665 que compte la population active de la province de Sidi Kacem, 148 389 sont des actifs occupés¹⁵ dont 109 444 relèvent du milieu rural (73,8%).

¹⁵ La population active occupée est formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Selon le sexe, et indépendamment du milieu de résidence, 85,0% des actifs occupés sont de sexe masculin.

Tableau n° 25 : Effectifs des actifs occupés par sexe et milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Province	U	32 275	82,9	6 670	17,1	38 945	100,0
	R	93 793	85,7	15 651	14,3	109 444	100,0
	E	126 068	85,0	22 321	15,0	148 389	100,0
Région	U	150 676	78,1	42 266	21,9	192 942	100,0
	R	254 125	80,8	60 238	19,2	314 363	100,0
	E	404 801	79,8	102 504	20,2	507 305	100,0
National	U	3 544 772	76,1	1 118 401	23,9	4 663 173	100,0
	R	3 364 604	79,7	854 514	20,3	4 219 118	100,0
	E	6 909 376	77,8	1 972 915	22,2	8 882 291	100,0

Source : RGPH 2004

2.2. Actifs occupés et branches d'activité économique

La structure de l'emploi selon les branches d'activité renseigne essentiellement sur la vocation principale de l'économie de la province.

Tableau n° 26 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Agriculture, forêt et pêche	12,4	10,0	12,0	75,2	77,1	75,5	59,2	57,1	58,8
Mines	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Industrie	15,1	20,2	16,0	3,7	8,0	4,3	6,6	11,6	7,3
Eau, électricité et énergie	0,7	0,1	0,6	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2
B.T.P	12,3	0,6	10,3	5,5	0,7	4,8	7,2	0,7	6,2
Commerce	25,3	9,1	22,5	7,7	1,3	6,8	12,2	3,6	10,9
Transport et communication	6,6	1,8	5,8	2,6	0,3	2,3	3,6	0,7	3,2
Services	11,4	25,3	13,8	3,6	10,5	4,6	5,6	14,9	7,0
Administration, éducation, santé,...	16,0	32,8	18,9	1,4	2,1	1,5	5,2	11,3	6,1
Total	100,0								

Source : RGPH 2004

La lecture du tableau n° 26, révèle la domination du secteur « agriculture, forêt et pêche » comme étant le plus créateur d'emploi, puisque 58,8% des actifs occupés y travaillent. Cette part dépasse celle enregistrée au niveau régional (50,9%).

Cette domination est très accentuée en milieu rural, où 75,5% de la population est occupée dans des activités liées à l'agriculture, la forêt et la pêche.

La deuxième activité est celle des services (tous types confondus) avec une part de 27,2% de l'emploi provincial, et dont 10,9% dans le commerce. Les activités des services et de l'administration, de l'éducation et de la santé sont moins représentées dans la province que dans la région (7,0% et 6,1% contre respectivement 9,0% et 9,1%).

En troisième position, on trouve l'industrie qui occupe 7,3% des actifs occupés de la province.

Par milieu, il y a lieu de signaler la différence de structures de l'emploi par branche. En effet, si l'agriculture occupe 75,5 actifs occupés en milieu rural, celle-ci n'occupe que 12,0% en milieu urbain, où dominent les services (y compris le commerce) (61,0%), l'industrie (16,0%) et le BTP (10,3%).

Par sexe, en dehors de l'agriculture, du BTP, du commerce et du transport et communications qui utilisent essentiellement une force de travail masculine (respectivement 59,2%, 7,2%, 12,2% et 3,6% pour les hommes contre 57,1%, 0,7%, 3,6% et 0,7% pour les femmes), on note la prépondérance de l'activité féminine au niveau des branches industrie et services (respectivement 11,6% et 26,2% pour les femmes contre 6,6% et 10,8% pour les hommes).

2.3. Actifs occupés et profession principale

La structure de l'emploi selon la profession principale renseignée, entre autres, sur le degré de qualification de la population active occupée.

Tableau n° 27 : Structure en % des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Responsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	3,9	3,7	3,9	0,2	0,1	0,2	1,1	1,2	1,1
Cadres moyens et employés	18,2	37,0	21,4	2,3	2,1	2,3	6,4	12,5	7,3
Commerçants et intermédiaires financiers	17,5	6,1	15,6	5,7	1,2	5,1	8,7	2,7	7,8
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	3,9	0,4	3,3	23,2	6,9	20,9	18,3	5,0	16,3
Artisans et ouvriers artisanaux	29,2	25,3	28,5	9,2	8,9	9,1	14,3	13,8	14,2
Ouvriers et manœuvres agricoles	6,4	5,2	6,2	50,3	67,5	52,7	39,1	49,0	40,6
Conducteurs de machines	5,9	0,5	5,0	2,7	0,6	2,4	3,5	0,6	3,1
Manœuvres non agricoles et petits métiers	14,9	21,7	16,1	6,6	12,6	7,4	8,7	15,3	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, on note un différentiel important entre milieux de résidence. En effet, près de la moitié des actifs occupés citadins exercent en tant qu'artisans et ouvriers artisanaux (28,5%) ou comme employés de bureau et cadres moyens (21,4%). En outre, les manœuvres non agricoles et les travailleurs de petits métiers représentent 16,1% des actifs occupés citadins ; alors que 15,6% sont des commerçants ou intermédiaires financiers. Par contre, les responsables, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ne constituent que 3,9% des actifs occupés urbains.

En milieu rural, la situation est tout à fait différente. La vocation agricole de la province ressort clairement puisque plus de la moitié de l'emploi est exercé en tant qu'ouvriers et manœuvres agricoles (52,7%) et 20,9% en tant qu'exploitants agricoles, de forêt et de pêche. En plus, les artisans et ouvriers des métiers artisanaux

constituent 9,1% des actifs occupés ruraux, alors que les petits métiers (7,4%) et le commerce (5,1%) sont relativement peu représentés.

Par sexe, on note la prépondérance des travailleurs agricoles aussi bien parmi les hommes (39,1%) que parmi les femmes (49,0%) (respectivement 50,3% et 67,5% dans le milieu rural). Par contre, concernant la gestion des exploitations agricoles, de forêt et de pêche, les hommes dominent avec une part de 18,3% contre seulement 5,0% pour les femmes (respectivement 23,2% et 6,9% dans le milieu rural).

Par ailleurs, les femmes travaillent plus que les hommes en tant que cadres moyens et employées de bureau (12,5% contre 6,4%) (37,0% contre 18,2% dans le milieu urbain).

2.4. Actifs occupés et situation dans la profession

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

Tableau n°28: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Province	Employeur	2,4	3,7	3,4
	Indépendant	32,0	29,6	30,3
	Salarié	59,7	32,4	39,5
	Aide familial	3,7	32,9	25,3
	Apprenti	2,2	1,4	1,6
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Employeur	2,5	1,8	2,1
	Indépendant	28,2	29,3	28,9
	Salarié	64,5	32,5	44,7
	Aide familial	2,9	35,3	23,0
	Apprenti	1,9	1,1	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

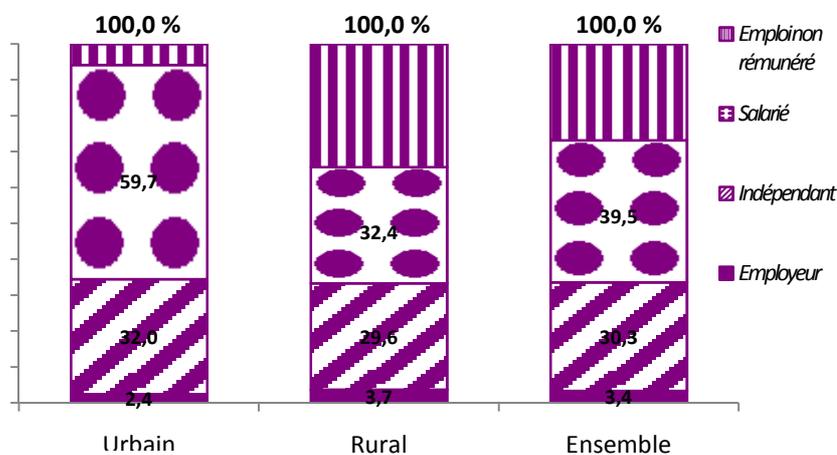
La répartition des actifs occupés, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 28, révèle la primauté du statut de salarié (39,5%), en seconde position, il y a les indépendants (30,3%), et en troisième position les emplois non rémunérés, aide familial et apprenti, (26,9%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 3,4%. La même tendance

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion supérieure des salariés (44,7%) aux dépens de statuts d'employeurs (2,1% contre 3,4% au niveau provincial) et d'indépendants (28,9% contre 30,3% au niveau provincial).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés qui prédomine en milieu urbain (59,7%). Par contre, ce sont les aides familiaux (travail non rémunéré) qui sont les plus nombreux en milieu rural, soit 32,9% de l'ensemble des actifs occupés ruraux.

Graphique n°25 : Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence



Source: RGPH 2004

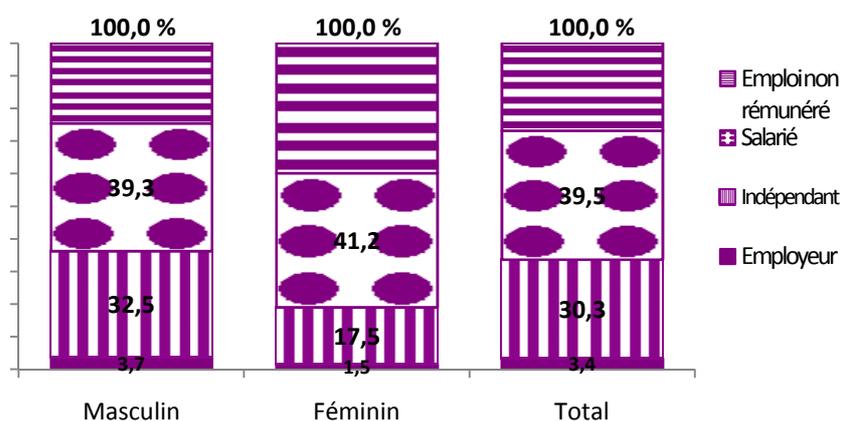
Tableau n°29: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Employeur	3,7	1,5	3,4
	Indépendant	32,5	17,5	30,3
	Salarié	39,3	41,2	39,5
	Aide familial	22,8	38,8	25,3
	Apprenti	1,7	1,0	1,6
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Employeur	2,4	1,0	2,1
	Indépendant	32,2	15,7	28,9
	Salarié	44,1	47,0	44,7
	Aide familial	19,8	35,5	23,0
	Apprenti	1,5	0,9	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La distribution des actifs occupés selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (32,5%) qui l'emportent sur les femmes (17,5%), soit 15 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut d'aide familial, puisque les femmes (38,8%) prédominent de 16 points d'écart par rapport aux hommes (22,8%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre les sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas 2,2 points.

Graphique n°26 : Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe



Source: RGPH 2004

3. Les caractéristiques du chômage

3.1. Chômage : analyse en volume

La population active en chômage¹⁶ au niveau de la province de Sidi Kacem, s'élève à 23 276 personnes. Cette population est répartie équitablement entre les 2 milieux (49,4% en milieu urbain contre 50,6% en milieu rural). Aussi, plus de six chômeurs sur dix sont-ils de sexe masculin.

Les chômeurs de la province représentent 23,6% des chômeurs de la région. Cette part est de 24,5% pour les hommes et 22,1% pour les femmes.

Tableau n° 30 : Effectifs des chômeurs par sexe et milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
province	Urbain	7 074	61,5	4 423	38,5	11 497	100,0
	Rural	8 050	68,3	3 729	31,7	11 779	100,0
	Ensemble	15 124	65,0	8 152	35,0	23 276	100,0
Région	Urbain	38 568	59,9	25 794	40,1	64 362	100,0
	Rural	23 199	67,8	11 035	32,2	34 234	100,0
	Ensemble	61 767	62,6	36 829	37,4	98 596	100,0
National	Urbain	817566	60,7	529981	39,3	1347547	100,0
	Rural	282507	65,7	147211	34,3	429718	100,0
	Ensemble	1 100 073	61,9	677 192	38,1	1 777 265	100,0

Source : RGPH 2004

3.2. Taux de chômage : analyse selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2004 à 13,9%, est inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (16,3%) et national (16,7%)¹⁷.

¹⁶ La population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

¹⁷ Rapport national RGPH 2004.

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (23,0%) est plus de deux fois supérieur à celui rural (10,0%). Ce constat est le même pour chacun des deux sexes.

Tableau n° 31 : Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
province	Masculin	18,2	8,1	10,9
	Féminin	40,3	20,5	27,9
	Total	23,0	10,0	13,9
Région	Masculin	20,4	8,4	13,2
	Féminin	37,9	15,5	26,4
	Total	25,0	9,8	16,3
National	Masculin	18,7	7,7	13,7
	Féminin	32,2	14,7	25,6
	Total	22,4	9,2	16,7

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est presque le double de celui masculin.

3.3. Taux de chômage : analyse selon le diplôme et le milieu de résidence

L'étude des taux de chômage selon les diplômes renseigne sur les difficultés rencontrées par la population diplômée dans la recherche d'un emploi.

Au niveau provincial, il paraît qu'il est plus facile pour les personnes qui n'ont aucun diplôme de trouver un emploi, puisque cette catégorie présente le plus faible taux de chômage (11,0%). Ceci s'expliquerait par le fait que les sans diplômes seraient plus susceptibles à accepter

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

n'importe quel emploi, et ce contrairement à ceux qui ont reçu une formation ou une qualification.

Les diplômés du secondaire suivent, en deuxième position, avec un taux de 19,7%. Par contre, les diplômés de l'enseignement fondamental et de la formation professionnelle sont les plus touchés par le chômage (respectivement 20,8% et 27,2%).

Tableau n° 32 : Taux de chômage par diplôme et milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
province	Fondamental	30,6	13,3	20,8
	secondaire	20,8	15,0	19,7
	Supérieur	19,9	21,0	20,1
	Formation professionnelle	28,4	23,2	27,2
	Sans diplôme	18,3	9,0	11,0
Région	Fondamental	32,8	15,3	26,2
	secondaire	21,4	14,3	20,6
	Supérieur	18,5	23,1	18,9
	Formation professionnelle	30,0	22,0	29,1
	Sans diplôme	20,4	8,6	12,1

Source : RGPH 2004

Dans les villes, les diplômés du supérieur, après les sans diplôme, sont les moins touchés par le chômage parmi la population diplômée (19,9%), suivis par les bacheliers (20,8%). Quant aux diplômés du fondamental et de la formation professionnelle, ils restent largement touchés par ce phénomène, soit respectivement 30,6% et 28,4%.

En milieu rural, ce sont les diplômés de la formation professionnelle et du supérieur qui souffrent le plus du chômage (respectivement 23,2% et 21,0%) ; alors que les sans diplômes, les diplômés du fondamental et du secondaire sont relativement moins touchés par le chômage.

Les diplômés du supérieur de la province sont plus affectés par le chômage (20,1%) que ceux de la région (18,9%). Par contre les autres

catégories affichent des taux inférieurs à ceux enregistrés au niveau régional.

3.4. Taux de chômage : analyse selon les groupes d'âge et le sexe

L'analyse du chômage selon les groupes quinquennaux d'âge met en relief les catégories de la population qui souffrent le plus de ce phénomène.

Le tableau n°33, ci-après, montre que, quel que soit l'âge, le chômage reste un phénomène typiquement urbain. En effet, le chômage urbain est largement supérieur à celui rural.

Tableau n° 33 : Taux de chômage provincial par groupes d'âge, milieu de résidence et sexe

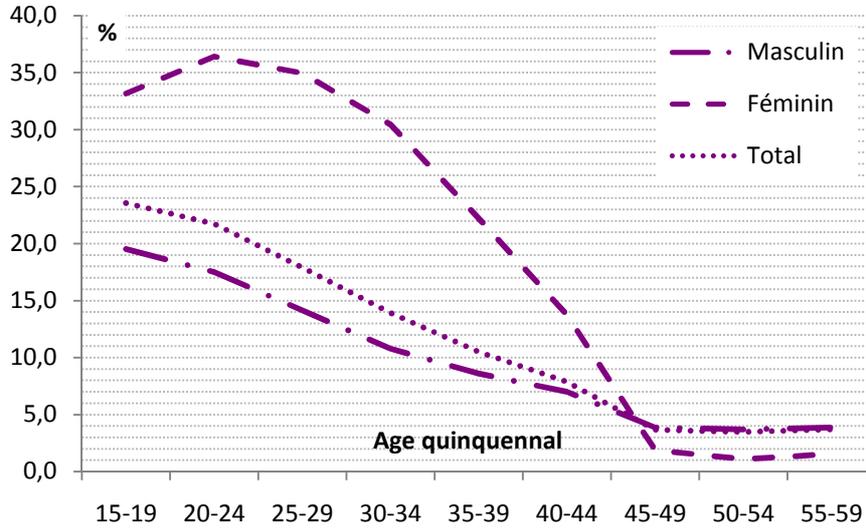
Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	33,5	62,0	42,0	16,5	26,8	19,5	19,5	33,2	23,5
20-24 ans	35,6	58,8	42,7	12,2	24,8	14,7	17,5	36,4	21,7
25-29 ans	28,9	49,9	34,5	8,7	22,6	10,7	14,1	34,9	17,9
30-34 ans	19,4	42,9	25,0	6,9	17,3	8,1	10,8	30,4	13,9
35-39 ans	13,6	30,0	17,0	5,8	12,0	6,4	8,6	22,2	10,5
40-44 ans	10,3	17,4	11,7	5,2	9,3	5,6	7,0	13,8	7,9
45-49 ans	5,1	2,7	4,7	3,2	0,8	3,0	3,9	1,9	3,7
50-54 ans	5,0	1,2	4,5	3,0	1,0	2,9	3,7	1,1	3,5
55-59 ans	7,4	1,1	6,7	2,4	1,8	2,3	3,9	1,6	3,7

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, et indépendamment du sexe et du milieu, le chômage est beaucoup plus accentué au niveau des jeunes actifs (dépasse 17,9% pour les moins de 30 ans) qu'au niveau des autres groupes d'âge. En plus, les taux de chômage évoluent selon une courbe décroissante, d'abord lente entre 15 et 24 ans et puis rapide jusqu'à l'âge de 50 ans. Et enfin, une certaine stabilité au-delà, autour de 3,7%.

L'analyse par sexe, montre que les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Ce constat reste valable jusqu'à l'âge de 44 ans. Cependant, cette situation s'inverse au-delà de cet âge. Ceci s'expliquerait, en partie, par un retour à l'état d'inactivité des femmes.

Graphique n°27 : Taux de chômage provincial selon l'âge et le sexe



Source : RGPH 2004

**Chapitre 4 :
Les conditions d'habitat
des ménages**

Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitat constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitat, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau 34, montre, qu'au niveau provincial, 48,5% des ménages occupent un logement de type rural, contre 33,9% seulement au niveau de la région. Le type maison marocaine vient en deuxième position avec 41,5% (48,6% pour la région), suivi par l'habitat sommaire avec 4,9% (9,6% pour la région). Cependant, moins d'un ménage sur dix habite un logement de type "villa" ou "appartement", que ce soit au niveau provincial ou régional (2,8% et 5,3% respectivement).

Tableau n°34: répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

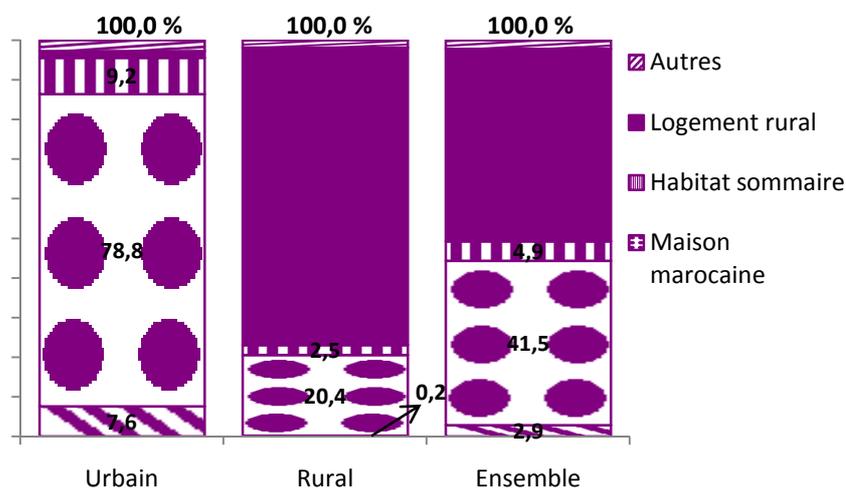
Type de logements	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	5,3	0,2	2,0	4,6	0,2	2,4
Appartement	2,3	0,0	0,8	5,7	0,0	2,9
Maison marocaine	78,8	20,4	41,5	71,4	24,8	48,6
Habitat Sommaire	9,2	2,5	4,9	13,4	5,5	9,6
Logement rural	1,6	75,0	48,5	1,8	67,3	33,9
Autres	2,8	1,9	2,2	3,1	2,1	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH2004

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 75,0%, suivi par l'habitat de type "maison marocaine" (20,4%) et l'habitat sommaire (2,5%). Les ménages occupant les "villas / appartements" ne représentent que 0,2%.

En milieu urbain, 78,8% des ménages logent une "maison marocaine". Loin derrière, l'"habitat sommaire" est occupé par 9,2% des ménages, suivi par les "villas / appartements" (7,6%).

Graphique n°28: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence



Source: RGPH 2004

2. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°35, montre que 83,1% des ménages, respectivement 75,3% sont propriétaires de leurs logements, 8,8% (niveau provincial) et 12,6% (niveau régional) sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction, et enfin, 8,0% (niveau provincial) et 12,1% (niveau régional) sont locataires de leurs logements.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°35: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	66,6	92,5	83,1	62,2	89,0	75,3
Locataire	21,7	0,3	8,0	23,2	0,4	12,1
Autres	11,7	7,2	8,8	14,6	10,6	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

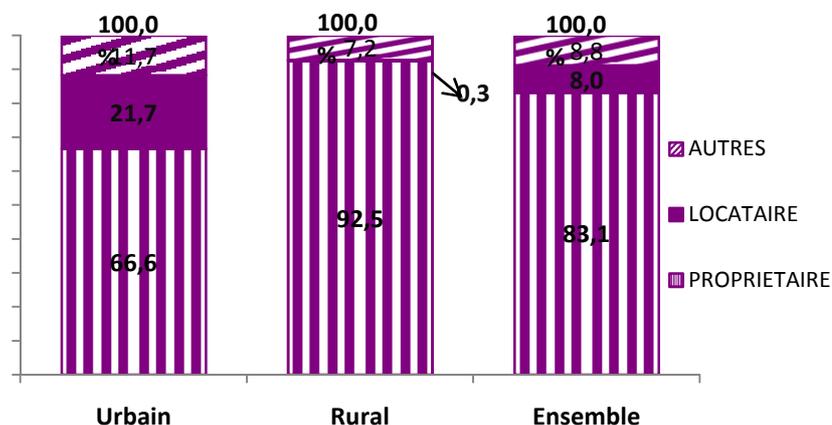
Source : RGPH 2004

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires¹⁸ de leurs logements (92,5%) et 7,2% sont logés gratuitement¹⁹.

La notion de location de logement est en revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,3%.

En milieu urbain, 66,6% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété, 21,7% sont "locataires" et 11,7% sont logés gratuitement.

Graphique n°29 : Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

¹⁸ Y compris ceux accédant à la propriété.

¹⁹ Y compris les logements de fonction.

3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°36, révèle que 33,2% des ménages logent des constructions dont l'âge se situe entre 20 et 50, 23,7% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 20 ans, 21,7% des ménages occupent un logement construit au cours de la période intercensitaire (1994-2004), et enfin, 18,8% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

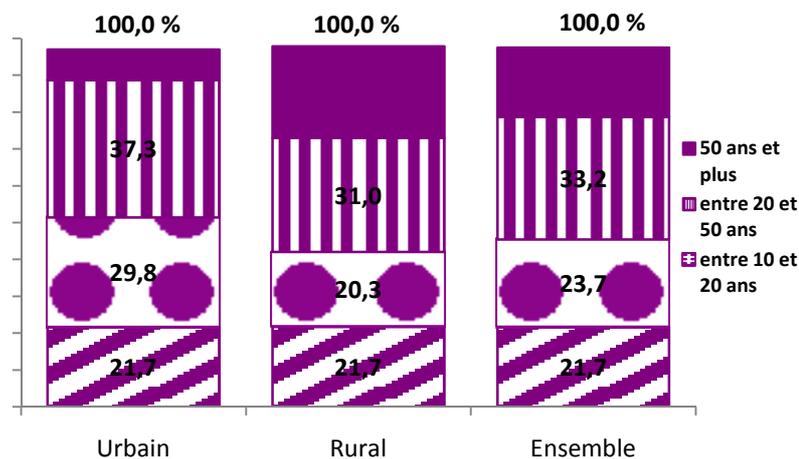
Comparée à la région, il paraît que la province a connu un rythme assez lent dans le domaine du bâtiment au cours des deux dernières décennies. En effet, 45,4% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépasse pas 20 ans, contre 53,8% pour l'ensemble de la région. Par contre, plus de la moitié des ménages de la province occupent des logements construits il ya plus de 20 ans (52,0%), alors que cette part n'est que de 43,2% au niveau régional, soit un écart de presque 9 points.

Tableau n°36: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	21,7	21,7	21,7	26,4	27,6	27,0
10 - 19 ans	29,8	20,3	23,7	28,7	24,8	26,8
20 - 49 ans	37,3	31,0	33,2	31,6	29,3	30,5
50 ans ou plus	8,3	24,8	18,8	9,7	15,9	12,7
ND	3,1	2,2	2,5	3,5	2,4	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°30 : Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

4. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

Tableau n°37 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	89,8	88,1	88,7	89,9	82,1	86,1
W.C	96,2	73,6	81,8	95,0	64,3	79,9
Bain moderne/Douche	41,7	2,5	16,7	41,7	3,9	23,2
Réseau public d'eau potable	89,7	11,1	39,5	77,2	11,2	44,9
Réseau public d'électricité	88,0	54,7	66,7	78,3	57,0	67,8
Réseau public des eaux usées	82,0	1,2	30,3	73,3	1,7	38,2

Source : RGPH 2004

La lecture des résultats issus du tableau n° 37 permet de dresser le bilan suivant :

4.1. Approvisionnement en électricité

Au niveau provincial, 66,7% occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (67,8% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 88,0% en milieu urbain et à 54,7% en milieu rural (respectivement 78,3% et 57,0% au niveau régional).

4.2. Approvisionnement en eau potable

Selon le mode d'approvisionnement, près de 4 ménages sur 10 (39,5%) sont raccordés au réseau public d'eau potable.

Selon le milieu de résidence le taux de branchement s'élève à 89,7% en milieu urbain et à 11,1% seulement en milieu rural. Ce taux est pratiquement le même que celui enregistré au niveau régional (11,2%).

Pour remédier à ce manque, notamment en milieu rural, les ménages non branchés au réseau public d'eau potable convoitent d'autres sources d'approvisionnement en eau, tels que les fontaines publiques, les puits ou les sources.

4.3. Mode d'évacuation des eaux usées

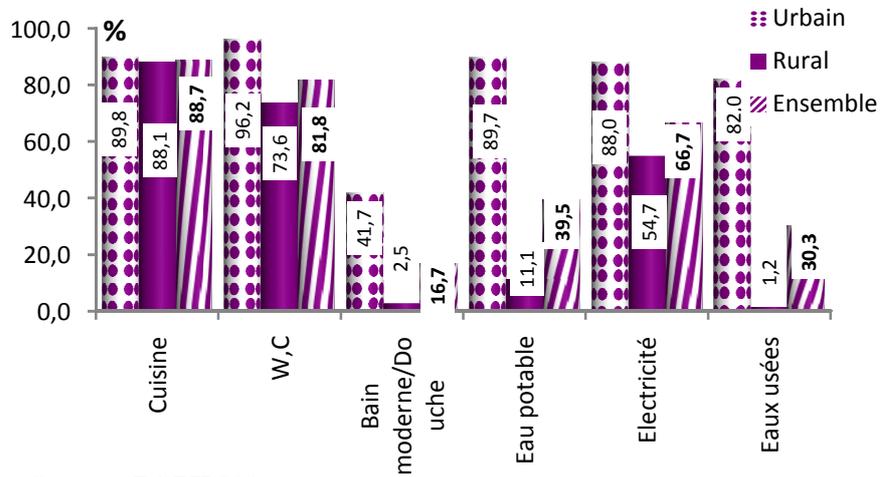
30,3% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés (69,7%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 82,0% des ménages habitent des logements raccordés au réseau national, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 1,2% des ménages bénéficient de ce service.

4.4. Autres équipements

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 88,7% des ménages disposent d'une cuisine (89,8% en milieu urbain et 88,1% en milieu rural), 81,8% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (96,2% en milieu urbain et 73,6% en milieu rural), et seulement 16,7% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (41,7% en milieu urbain et 2,5% en milieu rural).

Graphique n°31 : Ménages selon les équipements de base et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau n° 1A: Population provinciale par sexe, âge et état matrimonial

Age en années	Sexe	Etat matrimonial				Total
		Célib	Marié	Divorcé	Veuf	
15-19	M	99,2	0,8	0,0	0,0	100,0
	F	86,2	13,4	0,4	0,0	100,0
	T	92,8	7,0	0,2	0,0	100,0
20-24	M	89,8	10,0	0,2	0,0	100,0
	F	54,9	42,9	2,0	0,2	100,0
	T	72,3	26,5	1,1	0,1	100,0
25-29	M	62,1	37,1	0,7	0,2	100,0
	F	36,8	59,0	3,6	0,6	100,0
	T	49,7	47,9	2,1	0,4	100,0
30-34	M	34,2	64,7	1,0	0,1	100,0
	F	24,6	69,5	4,6	1,4	100,0
	T	29,4	67,1	2,8	0,8	100,0
35-39	M	16,7	81,6	1,5	0,2	100,0
	F	14,9	77,5	4,8	2,8	100,0
	T	15,8	79,6	3,2	1,5	100,0
40-44	M	8,0	90,2	1,5	0,3	100,0
	F	7,7	83,1	4,1	5,1	100,0
	T	7,9	86,6	2,8	2,7	100,0
45-49	M	3,7	94,7	1,2	0,4	100,0
	F	4,6	82,6	4,1	8,6	100,0
	T	4,1	88,9	2,6	4,3	100,0
50-54	M	2,6	95,5	1,2	0,7	100,0
	F	2,9	76,9	3,2	17,0	100,0
	T	2,7	86,5	2,2	8,6	100,0
55-59	M	1,3	96,5	1,0	1,2	100,0
	F	1,2	73,2	2,2	23,4	100,0
	T	1,3	84,8	1,6	12,3	100,0
60-64	M	1,0	96,2	0,5	2,3	100,0
	F	0,7	60,8	1,7	36,8	100,0
	T	0,9	77,6	1,1	20,4	100,0
65-69	M	0,8	94,1	0,6	4,5	100,0
	F	0,6	52,6	1,5	45,2	100,0
	T	0,7	73,9	1,0	24,3	100,0
70-74	M	1,0	90,4	0,7	7,9	100,0
	F	0,6	32,0	1,5	65,8	100,0
	T	0,8	59,6	1,1	38,5	100,0
75et +	M	5,3	78,3	0,8	15,6	100,0
	F	3,7	15,2	1,3	79,7	100,0
	T	4,5	45,8	1,1	48,6	100,0

Source : RGPH 2004

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n°2A : Taux d'analphabétisme provincial selon le sexe et l'âge (%)

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	12,1	19,1	15,5
15-24 ans	24,9	51,3	38,0
25-34 ans	34,2	68,0	50,9
35-49 ans	50,0	82,1	66,0
50 ou plus	66,9	93,9	80,5
Total	36,9	63,6	50,2

Source : RGPH 2004

Tableau n°3A : Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge (%)

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	15,7	25,2	20,4
15-24 ans	27,9	50,9	39,4
25-34 ans	32,5	60,7	46,7
35-49 ans	42,3	71,7	57,1
50 ans ou plus	59,7	89,3	74,7
Total	35,2	60,1	47,7

Source : RGPH 2004

Tableau n°4A : Taux d'analphabétisme national selon le sexe et l'âge (%)

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	9,4	17,3	13,3
15-24 ans	19,2	39,5	29,5
25-34 ans	26,2	52,7	40,0
35-49 ans	38,3	67,8	53,5
50 ans ou plus	59,2	88,8	74,3
Total	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2004

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n°5A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	24,2	56,7	19,1	100,0
	Féminin	22,7	57,4	19,9	100,0
	Total	23,5	57,0	19,5	100,0
Rural	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0
	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0
	Total	45,2	49,0	5,8	100,0
Ensemble	Masculin	34,1	52,6	13,3	100,0
	Féminin	29,4	55,6	15,0	100,0
	Total	32,3	53,8	13,9	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°6A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	25,0	54,3	20,7	100,0
	Féminin	22,6	56,1	21,3	100,0
	Total	24,0	55,1	20,9	100,0
Rural	Masculin	45,7	47,2	7,1	100,0
	Féminin	44,2	50,8	5,1	100,0
	Total	45,2	48,4	6,4	100,0
Ensemble	Masculin	32,1	51,9	16,0	100,0
	Féminin	27,9	54,8	17,3	100,0
	Total	30,4	53,1	16,5	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°7A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruct	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	18,7	40,6	29,9	47,1	75,9	61,3	34,7	59,9	47,4
Préscolaire	3,6	0,5	2,0	6,5	0,2	3,4	5,3	0,3	2,8
Primaire	33,2	24,7	28,8	29,5	18,2	23,9	31,1	21,1	26,1
Collégial	20,5	16,6	18,5	11,5	4,3	7,9	15,4	9,9	12,6
Secondaire	15,7	11,5	13,5	3,9	1,1	2,5	9,0	5,8	7,4
Supérieur	8,4	6,2	7,3	1,5	0,3	0,9	4,5	3,0	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n°8A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (%)

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Fondamental	39,7	30,8	35,1	21,0	9,1	15,1	29,1	18,9	24,0
Secondaire	6,6	4,8	5,7	1,3	0,3	0,8	3,6	2,3	3,0
Supérieur	4,6	3,2	3,9	0,6	0,2	0,4	2,3	1,6	1,9
Formation prof	2,3	1,7	2,0	0,3	0,1	0,2	1,2	0,8	1,0
Sans diplôme	46,8	59,4	53,3	76,7	90,4	83,5	63,7	76,3	70,1
Total	100,0								

Source : RGPH 2004

Tableau n° 9A : Taux d'activité régional par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal

Age quinquennal	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	39,6	23,5	31,4	72,2	37,7	55,3	60,0	32,2	46,1
20-24	75,1	35,6	54,5	91,0	28,8	60,2	84,9	31,6	57,9
25-29	94,0	36,5	63,4	97,1	23,2	61,7	95,8	29,3	62,4
30-34	97,1	31,5	62,6	98,1	18,7	59,4	97,7	25,1	60,9
35-39	97,7	28,8	61,2	98,1	16,3	57,3	97,9	22,9	59,3
40-44	97,0	28,0	62,0	97,9	14,5	55,4	97,4	21,4	58,8
45-49	91,0	25,1	59,3	97,0	13,5	56,6	93,8	19,6	58,0
50-54	88,2	18,6	55,2	96,2	12,5	54,9	92,1	15,5	55,0
55-59	80,0	12,4	46,2	93,6	11,7	52,8	87,0	12,1	49,6
60 ou plus	28,3	3,2	14,9	60,7	6,4	32,7	46,0	4,9	24,4
Total	54,1	18,8	36,1	58,4	15,5	37,3	56,6	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n° 10A: Taux d'activité national par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennal

Age quinquennal	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	36,3	21,8	29,0	64,1	34,0	49,0	49,7	27,7	38,6
20-24	73,8	36,9	54,8	88,7	28,5	57,6	80,5	33,2	56,1
25-29	93,9	40,2	65,6	96,5	23,6	59,2	95,1	33,3	62,9
30-34	97,3	34,8	64,5	97,6	19,9	57,5	97,4	28,9	61,7
35-39	97,8	31,2	62,5	97,8	17,9	56,4	97,8	26,3	60,2
40-44	97,4	28,7	61,7	97,5	16,6	55,3	97,4	24,2	59,3
45-49	92,8	25,4	59,9	95,8	15,9	56,0	93,9	21,8	58,5
50-54	89,6	19,1	56,0	95,2	14,9	54,4	91,7	17,3	55,4
55-59	81,1	12,9	46,5	91,7	13,6	51,3	85,5	13,2	48,5
60 ou plus	28,7	3,2	15,1	54,2	7,0	30,2	41,2	5,0	22,3
Total	54,4	19,8	36,8	55,1	14,9	34,9	54,7	17,6	35,9

Source : RGPH 2004

Tableau n° 11A : Structure régionale des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture, forêt et pêche	8,7	8,2	8,6	75,1	84,1	76,8	50,4	52,8	50,9
Mines	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2
Industrie	15,3	20,2	16,4	3,7	5,6	4,1	8,0	11,6	8,8
Eau, électricité et énergie	0,9	0,3	0,7	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
B.T.P	12,6	0,7	9,9	5,9	0,4	4,8	8,4	0,5	6,8
Commerce	24,0	9,2	20,8	7,2	1,6	6,1	13,5	4,7	11,7
Transport et communication	6,6	1,6	5,5	2,3	0,2	1,9	3,9	0,8	3,3
Services	13,4	29,0	16,9	3,6	6,5	4,1	7,3	15,7	9,0
Administration, éducation, santé,...	18,3	30,9	21,1	1,9	1,7	1,8	8,0	13,7	9,1
Total	100,0								

Source : RGPH 2004

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2004

Tableau n° 12A : Structure régionale des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence (%)

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Résponsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	5,4	5,1	5,3	0,2	0,1	0,2	2,1	2,2	2,1
Cadres moyens et employés	20,5	35,7	23,8	2,6	1,9	2,5	9,2	15,7	10,6
Commerçants et intermédiaires financiers	16,5	6,2	14,2	5,1	1,3	4,4	9,3	3,4	8,1
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,1	0,3	1,7	22,5	5,6	19,3	15,0	3,4	12,6
Artisans et ouvriers artisanaux	30,1	23,0	28,5	9,9	6,3	9,2	17,4	13,2	16,5
Ouvriers et manoeuvres agricoles	4,4	3,7	4,3	50,7	76,4	55,7	33,6	46,5	36,2
Conducteurs de machines	5,6	0,5	4,5	2,4	0,3	2,0	3,6	0,4	2,9
Manoevres non agricoles et petits métiers	15,3	25,5	17,6	6,6	8,0	6,8	9,8	15,2	10,9
Total	100,0								

Source : RGPH 2004

Tableau n° 13A : Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	38,7	16,1	60,0	22,2	46,9	18,1	21,7	33,0	25,6
20-24 ans	39,5	12,3	58,6	20,3	46,0	14,2	21,5	37,9	26,0
25-29 ans	31,8	9,4	49,0	18,7	37,0	11,1	18,3	36,0	22,5
30-34 ans	22,3	7,6	39,6	13,8	26,9	8,5	14,3	29,9	17,5
35-39 ans	15,5	6,4	28,6	10,8	18,8	7,0	10,9	22,7	13,3
40-44 ans	11,0	5,7	17,5	7,1	12,5	5,9	8,4	14,1	9,5
45-49 ans	6,0	3,4	2,3	0,8	5,3	3,1	4,8	1,8	4,3
50-54 ans	7,0	2,9	1,8	0,8	6,2	2,7	4,9	1,4	4,5
55-59 ans	8,8	3,1	2,3	1,5	8,0	2,9	5,7	1,9	5,2

Source : RGPH 2004

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE SIDI KACEM

Tableau n° 14A : Taux de chômage national selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	40,6	57,1	46,8	15,3	22,6	17,9	25,0	36,7	29,2
20-24 ans	36,8	50,4	41,5	12,3	21,3	14,6	24,7	39,1	29,1
25-29 ans	27,8	39,7	31,6	9,6	18,7	11,4	19,7	33,5	23,5
30-34 ans	19,0	31,4	22,5	7,6	14,2	8,8	14,3	26,7	17,4
35-39 ans	13,4	22,6	15,8	6,2	9,9	6,8	10,6	19,4	12,6
40-44 ans	9,9	15,0	11,1	5,2	6,1	5,4	8,1	12,7	9,1
45-49 ans	5,9	2,8	5,2	3,1	0,4	2,7	4,8	2,1	4,3
50-54 ans	7,1	2,4	6,3	3,4	0,3	3,0	5,6	1,7	5,0
55-59 ans	9,0	2,3	8,0	3,8	0,4	3,4	6,7	1,5	5,9

Source : RGPH 2004



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Beni Hssen

Tél.: +212(0)5 37 32 91 10

Fax.: +212(0)5 37 32 91 18

+212(0)5 37 35 58 20

E-mail : Kenitra_hcp@yahoo.fr